RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travel Procurement Services Division/Division des services d'approvisionnement en voyage Place due Portage, Phase III, 7B3 Portage III 7B3 11, rue Laurier/11 Laurier St. Gatineau Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2
See Part 2 for Clauses and Conditions

	Vo	ir F	Partie	2 r	nour Clauses et Condition	
Title - Sujet 2014 ACCOMMODATION DIF	RECTORY					
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Da	ate			
E60LP-130003/A		20	013-07	7-1	6	
Client Reference No N° de ré	férence du client	GI	ETS R	ef.	No N° de réf. de SEAG	
E60LP-130003		PV	W-\$\$I	P-	011-63101	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - F	MS	No./N	۱° ۱	/ME	
lp011.E60LP-130003						
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2013-09-11	L'invitation pr	er	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Delivery Required - Livraison e See Herein	xigée					
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à	:		Вι	ıyer ld - ld de l'acheteur	
Dicaire(lp011), François				lp(011	
Telephone No N° de téléphon	ie	FAX No N° de FAX				
(819)956-7764 ()		(819)956-4944				
	•					
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not	t include provisions for secur	itv.				
i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	pro . 1010110 101 500th	,.				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



See Part 2 for Clauses and Conditions
Voir Bartie 2 nour Clauses

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

			Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code -	Destination Address -	Invoice Code - Code	Invoice Address -
Code destinataire	Adresse de la destination	burcomptable	Adresse de facturation
D-1	SEE HEREIN	I - 1	SEE HEREIN

*	Public Works and Government Services Ganada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	lics et Serv ntaux Cana	ices ada			Document No.E60LP-130003/A		Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 Jauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plar	nt/Us	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
-	2014 ACCOMMODATION DIRECTORY		D-1	I-1	1	Each	\$	S	See Herein	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES

GOUVERNEMENT DU CANADA PROGRAMME D'HÉBERGEMENT POUR TOUS LES EMPLOYÉS MARCHÉS RÉGULIERS

<u>IMPORTANT</u>: La présente Demande d'offre à commandes (DOC) no E60LP-130002/0003/0004 s'adresse aux offrants situés <u>À L'EXTÉRIEUR</u> des zones géographiques considérées comme des «marchés choisis» (identifiés ici-bas). Les établissements canadiens situés à l'intérieur des «marchés choisis» doivent remplir une DOC différente (E60LP-130001). Pour en obtenir une copie, veuillez communiquer avec Rachelle McIntyre à

Rachelle.mcintyre@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou par télécopieur au 819-956-4944.

Les offrants ne répondant pas à la demande d'offre à commandes appropriée, verront leur offre jugée irrecevable et elle ne recevra aucune autre considération.

Marchés choisis (NON COUVERTS PAR CETTE DOC)

Centre-ville de Montréal	Sur l'une ou l'autre des routes suivantes qui se croisent comme suit, ou à
	l'intérieur de leurs limites : rue Sherbrooke E rue St-Denis - rue
	Bonsecours - rue de la Commune - rue Wellington - rue de la Montagne -
	rue Notre-Dame - rue Guy.
Aéroport de Montréal	Dans un rayon de dix (10) kilomètres à partir de l'aéroport international
	Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. (La distance est calculée et vérifiée à
	l'aide de Google™ Maps Canada avec comme point de départ de
	l'aéroport " boulevard Albert de niverville, Dorval ").
Centre-ville de Toronto	Sur l'une ou l'autre des routes suivantes qui se croisent comme suit, ou à
	l'intérieur de leurs limites : du Lac Ontario, rue Lower Jarvis - rue Jarvis -
	rue Bloor est - rue Bloor ouest - avenue Spadina jusqu'au Lac Ontario et
	le long du secteur riverain pour revenir à la rue Lower Jarvis.
Aéroport de Toronto	Dans un rayon de dix (10) kilomètres de l'aéroport international Lester B. Pearson de Toronto. (La distance est calculée et vérifiée à l'aide de
	Google™ Maps Canada avec comme point de départ de l'aéroport " Silver Dart Drive, Mississauga ").
Centre-ville de Vancouver	Sur l'une ou l'autre des routes suivantes qui se croisent comme suit, ou à
	l'intérieur de leurs limites : rue Denman - avenue Beach - rue Pacific -
	boul. Pacific - rue Abbott jusqu'à Burrard Inlet et le long du secteur
	riverain pour revenir à la rue Denman.
Aéroport de Vancouver	Dans un rayon de six (6) kilomètres de l'aéroport international de
·	Vancouver. (La distance est calculée et vérifiée à l'aide de Google™
	Maps Canada avec comme point de départ de l'aéroport " Grant
	McConachie Way, Vancouver ").

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

lp011E60LP-130003

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Introduction
- 2. Sommaire
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 1. Offre
- Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée de l'offre à commandes
- 4. Responsables
- Utilisateurs identifiés
- 6. Ajouts à la liste des Utilisateurs identifiés pendant la durée de l'offre à commandes
- 7. Procédures pour les commandes subséquentes
- 8. Limite des commandes subséquentes
- 9. Ordre de priorité des documents
- 10. Attestation
- 11. Lois applicables
- 12. Divulgation de renseignements
- 13. Incessibilité
- 14. Dernière chambre disponible (Établissements canadiens seulement)
- 15. Congés fériés et fins de semaine
- 16. Jours non disponibles (Établissements canadiens seulement)
- 17. Ajustements de tarifs
- 18. Blocs de chambres (dix (10) chambres et plus)
- 19. Chambres non-fumeur et fumeur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003/A

de l'invitation Am

Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

port20021 100000

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- Énoncé des besoins
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi Manquement de la part de l'entrepreneur
- 4. Durée du contrat
- 5. Paiement
- 6. Dépôts et frais de chambres
- 7. Chambres sécuritaires, propres et confortables
- 8. Réservations
- 9. Programmes de fidélisation

PARTIE 7 - LE RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT

- 1. Présentation du Répertoire
- 2. Diffusion du Répertoire
- 3. Plaintes de la part des clients
- 4. Liste de fournisseurs

Liste des annexes:

Annexe A - FORMULAIRE DE SOUMISSION

Annexe B - FORMULAIRE D'ACCEPTATION

Annexe C - UTILISATEURS IDENTIFIÉS

Annexe D - DONNÉES SUR L'ÉTABLISSEMENT ET TARIFS

Annexe E - EXEMPLE DE RAPPORT TRIMESTRIEL

Annexe F - NOM(S) DE DIRECTEUR(S) OU PROPRIÉTAIRE(S)

Annexe G - LIMITES MAXIMALES DE TARIFS À L'ÉTRANGER

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003 lp011E

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La Demande d'offre à commandes (DOC) comporte sept (7) parties, ainsi que des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin.
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC.
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer une offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés.
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre ainsi que la méthode de sélection.
- Partie 5 Attestation: comprend l'attestation à fournir.
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent;

6A: contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Partie 7 Le Répertoire des établissements d'hébergement: contient des informations relatives au Répertoire des établissements d'hébergement.

Les annexes comprennent : l'annexe A - Formulaire de soumission, l'annexe B - Formulaire d'acceptation, l'annexe C - Utilisateurs identifiés, l'annexe D - Données sur l'établissement et tarifs, l'annexe E – Exemple de rapport trimestriel, l'annexe F – Nom(s) de directeur(s) ou propriétaire(s) et l'annexe G – Limites maximales de tarifs à l'étranger.

Pour l'année civile 2014, la demande d'offres à commandes pour le Répertoire des établissements d'hébergement est divisée en deux DOC. Une seule DOC est applicable pour chaque offrant. Il est de la responsabilité de chaque offrant de s'assurer de répondre à la bonne DOC. Des instructions sont fournies à la page 2, pour les offrants ayant reçu la mauvaise DOC afin d'obtenir la version de la DOC qui leur est applicable. Les deux DOC sont:

- DOC no E60LP-130002/0003/0004 concerne le programme pour les établissements des « marchés réguliers » et sera applicable seulement pour les établissements situés à l'extérieur des zones spécifiées à la page 2 de la présente DOC.
- DOC no E60LP-130001 concerne le programme des « marchés choisis » et sera applicable seulement pour les établissements canadiens situés à l'intérieur des zones spécifiées à la page 2 de la présente DOC.

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. Sommaire

Le Canada prévoit un besoin en services d'hébergement, durant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014. Par la présente, le Canada invite l'offrant à lui présenter une offre pour des chambres d'invités ou des logements commerciaux semblables tel que définis à l'annexe D.

Afin d'aider ses utilisateurs identifiés à louer des chambres de la façon la plus économique qui soit, le gouvernement du Canada a l'intention de :

- a) demander aux établissements d'hébergement de présenter des offres, en les invitant à proposer des tarifs quotidiens, hebdomadaires et mensuels applicables à un certain nombre de catégories différentes de chambres;
- b) veiller à ce que les tarifs acceptés, selon les critères cités dans le présent document, soient publiés dans le Répertoire 2014 des établissements d'hébergement pour les employés du gouvernement et soient mis à la disposition des Utilisateurs identifiés qui voyagent en service commandé autorisé par le gouvernement fédéral, provincial, territorial ou autre organisme gouvernemental approuvé et dont les frais seront payés ou remboursés par l'État, conformément à la Directive sur les voyages.
- « Utilisateur identifié » ou « Utilisateurs identifiés » comprend un ministère, commission ou agence du Gouvernement du Canada ou une société d'État pour laquelle Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada est autorisé à fournir des services en vertu de la Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, et qui est inscrit à l'annexe C Utilisateurs identifiés; ci-joint à la présente, durant la période de toute offre à commandes subséquentes. Ces utilisateurs identifiées inclus les organisations listées dans l'annexe I, I.1, II et certaines dans l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. 1985, c.F-11. Dans un contexte qui justifie une telle interprétation, la définition du terme peut aussi inclure un employé d'un Utilisateur identifié. Lorsque l'Offrant a accepté de faire bénéficier de ses tarifs gouvernementaux les entrepreneurs, consultants et conseillers liés par contrats à frais remboursables qui voyagent par affaire dans l'exécution de leur contrat, les termes « Utilisateur identifié » ou « Utilisateurs identifiés » peuvent aussi inclure ces personnes.

Les employés des Utilisateurs identifiés qui voyagent en service commandé dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que les membres des familles des employés du Gouvernement du Canada lorsqu'il s'agit d'une affectation ou d'une mutation, et les entrepreneurs à frais remboursables, les consultants ou les conseillers qui voyagent en service commandé dans l'exécution de leurs contrats pour le compte des Utilisateurs identifiés, sont souvent appelés à louer des chambres d'invité ou de l'hébergement commercial semblable.

Les employés des gouvernements provinciaux et territoriaux identifiés à l'annexe C - Utilisateurs identifiés sont aussi considérés comme des Utilisateurs identifiés.

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (OMC-AMP), de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

3. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au Responsable de l'offre à commandes dans les quinze (15) jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instruction, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Clauses et conditions uniformises d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees -d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2013-06-01) - Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006 - Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours Insérer : cent vingt (120) jours

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

En raison du caractère de la demande d'offre à commandes, la transmission des offres par télécopieur ou par courrier électronique à l'intention de TPSGC ne sera pas acceptée.

3. Demandes de renseignements - demandes d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au Responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offre à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements recues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit:

Section I: Données sur l'établissement et tarifs (une (1) copie papier et une (1) copie électronique sur un support amovible)

- a) L'offre doit traiter en profondeur de chacun des points mentionnés dans la DOC. De plus, il est essentiel que tous ces éléments soient exprimés de façon claire et concise et présentés dans le format prescrit (annexes A, B, et F);
 - Les offrants doivent fournir une offre complète et suffisamment détaillée, incluant tous les renseignements demandés concernant les prix afin de permettre une évaluation complète conformément aux critères établis dans la DOC;
- b) Les offrants doivent retourner l'offre dûment remplie conformément aux conditions stipulées dans la présente DOC, en utilisant le formulaire de soumission ci-joint (annexe A) ou le CD du Système de soumission électronique de tarifs d'hébergement (SSÉTH), et en y retournant les données sur un support électronique, accompagné d'une copie imprimée.

NOTA : Le CD contenant le SSÉTH est pour lecture seulement. Il ne peut donc pas être utilisé pour retourner votre soumission à TPSGC.

- c) Les offrants doivent envoyer les frais d'administration et d'inscription tel qu'indiqué à la Partie 4, section 1.1. Critères d'évaluation techniques obligatoires, avec leur offre;
- c) Les offrants qui présentent des offres en retard ne figureront pas au Répertoire 2013 des établissements d'hébergement, mais ils demeureront inscrits sur la liste des fournisseurs pour les prochains appels d'offres.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Section II: Attestation (annexe F) (une (1) copie imprimée).

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères d'évaluation techniques obligatoires

Pour être considérée recevable, l'offre doit satisfaire aux conditions obligatoires énumérées dans cette DOC. Les offrants qui envoient des offres jugées irrecevables ne seront pas pris en considération, mais verront leur chèque ou mandat-poste leur être retourné ou recevront un remboursement, par chèque, pour tous les paiements de frais d'inscription et d'administration qui ont été traités. Les chaînes qui soumettent des offres pour des établissements en dehors du Canada et qui payent le tarif fixe d'inscription ne seront pas remboursées si au moins un (1) établissement est accepté et publié dans le Répertoire. Pour recevoir un remboursement, l'offrant doit fournir son Numéro d'entreprise - approvisionnement (voir l'annexe D, section 1, numéro 1.2).

Pour les établissements qui paient leurs frais d'administration et de participation par chèque ou mandat-poste, veuillez être avisé que TPSGC encaissera le chèque ou mandat-poste seulement après avoir reçu l'autorisation finale du Secrétariat du Conseil du Trésor pour publier le Répertoire. Cette autorisation est généralement reçue entre la mi et la fin décembre. Pour cette raison, chaque chèque ou mandat-poste doit avoir un période de validité d'au moins cent quatre-vingt (180) jours.

- a) Les offrants doivent s'assurer que leur établissement est situé À L'EXTÉRIEUR des zones géographiques identifiées comme « marchés choisis ». Ces zones sont décrites à la page 2 de la présente DOC. Les offrants qui ne répondent pas à la bonne demande d'offre à commandes verront leurs offres considérées irrecevables et elles ne recevront aucune autre considération.
- i) Pour les établissements canadiens, les offrants doivent payer des frais d'administration et d'inscription de
 - \$ 200 canadiens par établissement avec l'offre et le paiement doit être fait au moyen d'un mandat-poste ou d'un chèque libellé au nom du « Receveur général du Canada ».
 - ii) Pour les établissements américains et étrangers, les offrants doivent payer des frais d'administration et d'inscription de \$ 200 américains par établissement avec l'offre. Les établissements américains et étrangers reliés à une chaîne hôtelière devraient communiquer avec leur représentant afin de bénéficier d'une possible réduction des frais.
 - a) Pour les établissements américains, les frais payés par les offrants doivent être effectués en dollars américains au moyen d'un mandat-poste ou d'un chèque libellé au nom du « Receveur général du Canada ».

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

b) Pour les établissements dans les autres pays, les frais payés par les offrants doivent être effectués au moyen d'un mandat-poste américain international ou d'une traite bancaire libellé au nom du « Receveur général du Canada ». Tous les documents relatifs aux traites bancaires doivent comporter le nom de l'établissement ainsi que le code de fournisseur octroyé par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les informations relatives aux traites bancaires sont les suivantes :

Paiement "Fedwire":

ABA # 026009593 Bank of America, N.A. New York, U.S.A.

Paiement "Chips":

ABA # 959 Bank of America, N.A. New York, U.S.A. UID No. 234517

SWIFT CODE: BOFAUS3N

Banque Bénéficiaire:

A/C No. 6550526069 Nom du compte: Bank of America, N.A Canada Branch Services de monnaie étrangère

Bénéficiaire:

Client #: 20379

Receveur général du Canada

Information du bénéficiaire:

"Information obligatoire afin d'informer le RG de la raison du paiement"

Instructions du paiement:

"Prière d'aviser le bénéficiaire par l'entremise du SWIFT."

Paiement provenant du:

"Nom de l'expéditeur et code de fournisseur"

Détails du paiement:

"OUR"

Nota: Veuillez envoyer une copie du document de traite bancaire avec votre offre.

- iii) Pour les chaînes hôtelières ayant des établissements aux États-Unis, les offrants qui désirent soumettre des tarifs pour autant d'établissements américains qu'ils le désirent doivent payer un tarif fixe d'inscription et d'administration de \$ 400 américains.
- iv) Pour les chaînes hôtelières ayant des établissements à l'étranger (à l'extérieur du Canada et des États-Unis), les offrants qui désirent soumettre des tarifs pour autant d'établissements étrangers qu'ils le désirent doivent payer un tarif fixe d'inscription et d'administration de \$ 400 américains.
- c) Les offrants doivent fournir de l'hébergement qui est sécuritaire, propre et confortable (voir la Partie 6B, section 6). Le Canada se réserve le droit de faire une visite des lieux durant la période d'évaluation des offres ou à tout moment durant la période de l'offre à commandes, afin de vérifier si l'offrant se conforme à ce critère.

Solicitation No. - N° de l'invitation E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier E60LP-130003 Ip011E60LP-130003

d) Les offrants acceptent toutes les modalités et conditions énumérées dans la DOC.

1.2 Évaluation financière

Les offrants doivent soumettre des tarifs qui ne dépassent pas les limites maximales suivantes:

- (i) établissements au Canada \$ 200 canadiens par nuitée (toutes les catégories de chambres);
- (ii) établissements aux États-Unis \$ 200 américains par nuitée (toutes les catégories de chambres);
- (iii) établissements en dehors du Canada et des États-Unis : Vous référer à l'annexe G Limites maximales de tarifs à l'étranger

Veuillez prendre note que pour les établissements qui sont situés dans les pays autres que le Canada et les États-Unis, si l'établissement soumet ses tarifs en devise locale, ceux-ci seront convertis en dollars canadiens afin de déterminer s'ils respectent les taux maximums identifiés dans l'annexe G. Le taux de change qui sera utilisé sera le taux de midi de la Banque du Canada le jour de la fermeture des soumissions.

2. Méthode de sélection

L'offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'une offre à commandes se fera en fonction de l'offre recevable dont les tarifs ne dépassent pas les tarifs maximums indiqués à la partie 4, section 1.2.

NOTE : Pour les offrants canadiens et américains recommandés pour l'attribution d'une offre à commandes, les offres recevables seront utilisées en vue de l'établissement d'une limite de tarif par ville et par période tarifaire. La limite de tarif par ville sera établie afin de répertorier un nombre suffisant d'établissements d'hébergement pour répondre aux besoins prévus par le Canada, au prix le plus raisonnable possible.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, s'il est établi qu'une attestation est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre à cette demande, l'offre sera également déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou sera considéré comme un manquement au contrat.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - offre des instructions uniformisées 2006. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

Veuillez remplir l'annexe G – Nom(s) de directeur(s) ou propriétaire(s)

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires admissibilit limite</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/index.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de <u>Ressources humaines et Développement des comptences Canada (RHDCC) - Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément à la Partie 1, Section 2 - Sommaire.

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformises d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees -d-achat) publié par Trayaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2005 (2012-11-19), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

2.2. Rapports sur l'utilisation de l'offre à commandes

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les services fournis au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes (OC). Ces données doivent comprendre les achats payés à l'aide de la Carte individuelle de voyage (CIV) du gouvernement du Canada. Les données rassemblées doivent être envoyées à chaque trimestre au Canada de la façon suivante:

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Rapport nº 1 : 15 jours après la fin du mois de mars;

Rapport n° 2 : 15 jours après la fin du mois de juin; Rapport n° 3 : 15 jours après la fin du mois de septembre;

Rapport n° 4 : 15 jours après la fin du mois de décembre.

Les rapports doivent inclure, au minimum, les informations suivantes détaillant les séjours des voyageurs gouvernementaux :

1) le nombre de nuitées par trimestre pour l'ensemble du Gouvernement du Canada;

2) les revenus totaux générés par les nuitées, par trimestre, pour l'ensemble du Gouvernement du Canada.

Ces rapports doivent être envoyés à :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction de la gestion des transports
Division des services d'approvisionnement en voyage
Programme des établissements d'hébergement et des entreprises de location de véhicules
11, rue Laurier, Phase III, 7B3-23,
Gatineau, Québec, Canada
K1A 0S5

Attention: Christine Elisan

Courriel: christine.elisan@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Tous les champs de données du rapport doivent être remplis tel que demandé. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun service n'a été fourni pendant la période visée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Le fait de ne pas fournir les rapports remplis au complet selon les directives mentionnées ci-dessus peut entraîner la mise de côté de l'offre à commandes et l'application d'une mesure corrective du rendement du fournisseur. Un exemple de rapport trimestriel est fourni à l'annexe D.

3. Durée de l'offre à commandes

3.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 inclusivement.

4. Responsable

4.1 Responsable de l'offre à commandes

François Dicaire
Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction de la gestion des transports
Division des services d'approvisionnement en voyage
11, rue Laurier, Phase III, 7B3-38
Gatineau, Québec, Canada K1A 0S5

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Téléphone: 819-956-7764

E60LP-130003

Courriel: francois.dicaire@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le Responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout Utilisateur identifié.

4.2 Soutien technique

Pour obtenir du soutien technique, veuillez communiquer avec :

Rachelle McIntyre

Téléphone: 819-956-3886

Courriel: rachelle.mcintyre@tpsgc-pwgsc.gc.ca

La personne qui fournie du soutien technique est responsable des questions concernant les items qui ne sont pas de nature contractuelle concernant l'offre à commandes.

5. Utilisateurs identifiés

La liste des Utilisateurs identifiés autorisés à placer des commandes subséquentes à l'offre à commandes se trouve à l'annexe C.

6. Ajouts à la liste des Utilisateurs identifiés pendant la durée de l'offre à commandes

Si le Canada autorise l'ajout d'un nouvel utilisateur à la liste des Utilisateurs identifiés (annexe C), l'offrant accepte de fournir les services spécifiés dans la présente aux employés du nouvel Utilisateur identifié, aux mêmes conditions et aux tarifs et prix mentionnés dans la présente.

Toute révision à la liste des Utilisateurs identifiés (annexe C) sera autorisée par le Responsable de l'offre à commandes à n'importe quel moment avant l'expiration de la durée de l'offre à commandes et fera l'objet d'un communiqué électronique qui sera envoyé aux offrants. La liste la plus à jour des Utilisateurs identifiés se trouve à l'adresse suivante:

http://rehelv-acrd.tpsgc-pwgsc.gc.ca/preface-fra.aspx#utilisateurs.

7. Instrument de commande

7.1 Les Utilisateurs identifiés réserveront leur hébergement:

- i) par téléphone, par télécopieur, par courriel, par Internet et en utilisant un système de réservation automatisé pour obtenir une réservation pour laquelle un numéro de confirmation a été fourni par l'offrant, et limité exclusivement aux détails pertinents des besoins fournis par l'Utilisateur identifié à l'offrant;
- ii) par l'entremise de représentants du service de voyages du gouvernement (agence de voyage) pour obtenir une réservation pour laquelle un numéro de confirmation a été fourni par l'offrant, et limité exclusivement aux détails pertinents des besoins fournis par l'Utilisateur identifié à l'offrant;

Solicitation No. - N° de l'invitation E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

iii) par l'entremise d'autres prestataires de services de voyage auxquels ont recours les gouvernements provinciaux ou territoriaux pour obtenir une réservation pour laquelle un numéro de confirmation a été fourni par l'offrant, et limité exclusivement aux détails pertinents des besoins fournis par l'Utilisateur identifié à l'offrant.

7.2 Les Utilisateurs identifiés peuvent aussi obtenir de l'hébergement en se présentant au comptoir, où l'Utilisateur identifié obtiendra immédiatement de l'hébergement sur les lieux (si disponible), et limité exclusivement aux détails pertinents des besoins fournis par l'Utilisateur identifié à l'offrant.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 9 000 \$ canadiens au Canada, 9 000 \$ américains aux États-Unis et 12 000 \$ américains pour les établissements dans les pays autres que le Canada et les États-Unis, à **l'exclusion des taxes** comme la TVP, la TPS, la TVH, la taxe de vente d'état et la taxe sur l'occupation, le cas échéant.

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- 1. La commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- 2. Les articles de l'offre à commandes:
- 3. Les conditions générales 2005 (2012-11-19), Conditions générales offres à commandes biens ou services:
- 4. Les conditions générales 2010C (2013-06-27), Conditions générales services (complexité moyenne):
- 5. Les annexes B, C, D, E, F et G;
- 6. L'offre de l'offrant.

10. Attestations

10.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

10.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Mise de côté

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec RHDCC - Travail, l'offrant reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée de l'offre à commandes. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'offrant sera ajouté à la liste des « <u>soumissionnaires admissibilit limite</u> » du PCF. L'imposition d'une telle sanction par Ressources humaines et Développement des compétences Canada peut entraîner la mise de côté de l'offre à commandes.

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

11. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

12. Divulgation des renseignements

L'offrant accepte que ses prix ainsi que les informations sur son établissement et les services soient divulguées par le Canada advenant l'attribution d'une offre à commandes, incluant la publication des prix dans le Répertoire d'établissements d'hébergement dans Internet, et convient qu'il n'aura aucun droit de réclamation contre le Canada, le Ministre, l'Utilisateur identifié, leurs employés, agents ou préposés en ce qui a trait à ladite divulgation.

13. Incessibilité

L'offre à commandes ne peut être cédée ou transférée en tout ou en partie.

14. Dernière chambre disponible (Établissements canadiens seulement)

Les offrants doivent être en mesure de fournir de l'hébergement sur une base de « dernière chambre disponible ». Les réservations doivent être acceptées pour toute chambre disponible dans la catégorie pour laquelle des tarifs ont été proposés. On ne doit pas exclure les chambres qui sont jugées supérieures du point de vue de la qualité, des dimensions ou de l'emplacement (par ex: vue du port vs vue de la ville). De même, des tarifs distincts ne seront pas acceptés pour les hôtels et motels qui font partie du même établissement.

15. Congés fériés et fins de semaine

Les tarifs ne pourront en aucun cas être augmentés, par exemple les fins de semaine, les congés fériés ou pendant les manifestations spéciales à l'échelle régionale.

16. Jours non applicables (Établissements canadiens seulement)

Les offrants pourront choisir au maximum sept (7) jours par année pour lesquels ils ne seront pas tenus d'offrir les tarifs offerts dans l'offre à commandes.

17. Aiustements de tarifs

Les tarifs offerts pour le Répertoire des établissements d'hébergement 2014 sont considérés comme des tarifs plafonds. Les fournisseurs préférentiels, ayant reçu une offre à commandes, auront l'option de réduire leurs tarifs offerts au cours de l'année 2014 de la façon suivante:

- a) Fournir <u>au plus tard le 17 janvier 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois <u>de février et mars 2014</u>.
- b) Fournir <u>au plus tard le 14 février 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois d'avril, mai et juin 2014.
- c) Fournir <u>au plus tard le 16 mai 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois de <u>juillet</u>, <u>août et septembre 2014</u>.

Solicitation No. - N° de l'invitation E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

d) Fournir <u>au plus tard le 15 août 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois <u>d'octobre</u>, <u>novembre et décembre 2014</u>.

Les fournisseurs préférentiels doivent faire parvenir leurs changements de tarifs tel qu'indiqué ci-dessus, **par écrit**, à l'attention de Rachelle McIntyre; par télécopieur au 819-956-4944 ou par courriel à l'adresse rachelle.mcintyre@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Aucun autre changement de tarif ne sera accepté que ceux spécifiés ci-dessus et ce sans exceptions.

Les demandes de réduction de tarifs doivent être envoyées à chaque trimestre. TPSGC ne modifiera pas les tarifs autres que ceux couvert la période indiquée et ne gardera pas au dossier les demandes pour les trimestres ultérieurs. De plus, TPSGC ne fournira pas d'accusé de réception, à moins qu'une clarification soit nécessaire concernant la demande de réduction de tarifs.

Advenant qu'un fournisseur réduit son offre pour un mois spécifique, toutes les réservations existantes doivent être modifiées au nouveau tarif réduit. Si le mauvais tarif est facturé à un Utilisateur identifié, ceci sera considéré comme un trop-perçu et le fournisseur sera dans l'obligation de rembourser immédiatement le trop-perçu à l'Utilisateur identifié.

18. Blocs de chambres (dix (10) chambres et plus)

Les offrants ne sont pas tenus de se conformer aux modalités et conditions de l'offre à commandes quand un Utilisateur identifié participe à une conférence/réunion/évènement pour lequel un **bloc de dix** (10) chambres ou plus a été mis de côté ou est demandé.

19. Chambres non-fumeur et fumeur

Les tarifs offerts pour tous les types de chambres sont applicables autant pour les chambres non-fumeur que fumeur. L'offrant ne peut pas demander des frais additionnels pour des chambres non-fumeur ou fumeur selon la préférence du voyageur.

B. CLAUSES DE CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Énoncé des besoins

L'entrepreneur doit fournir les services décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010C (2013-06-27) Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

File No. - N° du dossier

Client Ref. No. - N° de réf. du client File N

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsque qu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec RHDCC - Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF. L'imposition d'une telle sanction par Ressources humaines et Développement des compétences Canada fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

4. Durée du contrat

4.1 Période du contrat

Les services doivent être rendus conformément à la commande subséguente à l'offre à commandes.

5. Paiement

5.1. Modalité de paiement

À son arrivée à l'établissement d'hébergement, celui-ci demandera une autorisation à l'émetteur de la carte de crédit utilisée par l'Utilisateur Identifié afin de s'assurer que les fonds sont disponibles. Conséquemment, l'émetteur de la carte de crédit déduira le montant autorisé du crédit disponible sur la carte et celui-ci sera supprimé lorsque l'utilisateur identifié paiera la facture finale et la transaction sera finalisée entre l'établissement d'hébergement et l'émetteur de la carte. Le montant de l'autorisation qui sera déduit devrait être proportionnel à la durée du séjour. L'établissement d'hébergement ne peut exiger un paiement anticipé pour une réservation ou la prolongation d'un séjour, et ce, pour tous les types de réservation. Le processus décrit ci-haut n'est pas considéré comme un dépôt ou un paiement anticipé et fait parti des pratiques standards de l'industrie.

Le paiement de la facture se fera au départ de l'Utilisateur identifié. Si un Utilisateur identifié a payé un tarif autre que celui qui se trouve dans l'offre à commandes, l'établissement doit rembourser tout montant payé en surplus des tarifs offerts dans l'offre à commandes à l'Utilisateur identifié dans les plus brefs délais.

Lors du départ, une facture doit être remise à chaque Utilisateur identifié. Le paiement peut se faire avec la Carte individuelle de voyage (CIV) du Gouvernement du Canada, une carte ministérielle de frais de voyage (CMFV), une carte de crédit personnelle, par carte de débit (Interac) ou par tout autre mode de paiement accepté par l'établissement.

5.2. Base de paiement et trop-perçus

En contrepartie de son inscription dans le Répertoire des établissements d'hébergement pour les employés du gouvernement, l'entrepreneur s'engage à exiger seulement le ou les tarifs indiqués pour les types d'hébergement établis en vertu des modalités et conditions énumérées dans la présente.

L'entrepreneur accepte que les tarifs imputés aux voyageurs soient vérifiés et accepte de rembourser, dans les plus brefs délais à l'Utilisateur identifié, tout montant payé en trop par rapport au tarif mentionné dans l'offre à commandes.

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

lp011E60LP-130003

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'entrepreneur accepte de ne pas utiliser le nom de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada dans aucun matériel publicitaire pour la promotion de ses services. Le fournisseur accepte également de ne pas faire la promotion d'un tarif du gouvernement fédéral où les tarifs soumis n'ont pas été acceptés ou si aucun tarif n'a été soumit pour le Répertoire 2014 des établissements d'hébergement.

L'entrepreneur comprend et accepte que, s'il refuse d'honorer les modalités, les conditions ou les tarifs fournis pour la durée de cette offre à commandes, il peut voir son établissement retiré du Répertoire 2014 des établissements d'hébergement.

6. Dépôts et frais de chambres

- 6.1 Les dépôts et autres frais ne doivent pas être perçus sur la carte de crédit de l'Utilisateur identifié avant le jour de départ, à moins que celui-ci ait fait une réservation garantie pour une arrivée tardive.
- 6.2 Si un Utilisateur identifié annule une réservation avant 16 h (heure locale de l'établissement d'hébergement) le jour de l'enregistrement, incluant une réservation garantie pour une arrivée tardive, l'établissement ne doit pas percevoir de frais sur sa carte de crédit par débit ou par toute autre manière.
- 6.3 Si un Utilisateur identifié a fait une réservation garantie pour une arrivée tardive, qu'il ne s'est pas enregistré et qu'il n'a pas annulé cette réservation avant 16 h (heure locale de l'établissement d'hébergement) le jour de l'enregistrement, une perception sur sa carte de crédit peut être faite à ce moment pour l'équivalent d'une nuitée seulement, au tarif du gouvernement.
- 6.4 Si un Utilisateur identifié décide de ne pas rester parce que la chambre n'était pas sécuritaire, propre ou confortable, sa carte de crédit ne doit pas être débitée pour des dépôts ou tout autres frais. C'est un critère obligatoire de l'offre à commandes que les chambres soient sécuritaires, propres et confortables. Si un Utilisateur identifié se plaint qu'un établissement ne respecte pas ce critère obligatoire minimum, le Canada se réserve le droit de retirer le nom de l'établissement contrevenant du Répertoire.
- 6.5 Si un Utilisateur identifié décide de ne pas rester pour toute la durée pour laquelle il avait réservé, l'établissement ne peut percevoir plus que le tarif du gouvernement multiplié par le nombre de nuits que l'Utilisateur identifié est demeuré dans l'établissement. Les dépôts et autres frais ne doivent pas être perçus sur sa carte de crédit pour les départs anticipés.

7. Chambres sécuritaires, propres et confortables

Il faut, au minimum, garantir des chambres sécuritaires, propres et confortables.

8. Réservations

- 8.1 Toutes les réservations confirmées doivent être honorées. Si une chambre n'est pas disponible dans la catégorie réservée au moment de l'enregistrement, l'établissement fournira alors une chambre de catégorie supérieure sans frais additionnels. Si le Canada reçoit une plainte d'un Utilisateur identifié qu'un établissement ne respecte pas ce critère, le Canada se réserve le droit de retirer le nom de l'établissement contrevenant du Répertoire.
- 8.2 Les établissements peuvent, sans y être tenus, garder une chambre libre après 16 h (heure locale de l'établissement d'hébergement) le jour de l'enregistrement, à moins que l'Utilisateur identifié ait fait une réservation garantie pour une arrivée tardive.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

9. Programmes de fidélisation

Les employés du Gouvernement du Canada peuvent adhérer à des programmes de fidélisation. Cependant, les employés ne seront pas remboursés s'il y a des frais additionnels rattachés au tarif de la chambre pour adhérer aux programmes de fidélisation.

PARTIE 7 - LE RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT

1. Présentation du Répertoire

- 1.1 Le Répertoire des établissements d'hébergement pour les employés du gouvernement comprend trois sous-répertoires, établis selon la situation géographique : Canada, États-Unis et Autres Pays. Un tableau alphabétique des villes où se trouvent les établissements d'hébergement figure dans chaque sous-répertoire.
- 1.2 Dans les sous-répertoires canadiens et américains, les établissements sont répartis, lorsqu'il y a lieu, en deux sections, « dans la limite de tarif pour la ville » et « au-dessus de la limite de tarif pour la ville », pour chaque ville.
 - Les établissements dont le nom figure dans la section « dans la limite de tarif » constituent la norme dans le cas d'hébergement à fournir aux utilisateurs identifiés.
- 1.3 Les deux sections du répertoire des établissements par ville sont en outre subdivisées en sections selon la catégorie de chambre : chambre d'invité, garçonnière/studio et suite à une chambre à coucher avec ou sans cuisine. Les renseignements concernant chaque catégorie de chambre sont indiqués par ordre croissant selon le tarif.
- 1.4 Les fonctionnaires en déplacement peuvent choisir un établissement d'hébergement en consultant la liste des établissements par ville, puis aller voir les renseignements particuliers à cet établissement sur une page distincte. Cette page d'information comprend les services de l'établissement, son adresse, ses numéros de téléphone et de télécopieur, l'adresse de son courriel et celle de son site Web de même que les tarifs selon la période, la catégorie de chambre et l'occupation.
- 1.5 Pour chaque établissement répertorié, la page d'information de l'établissement comprend un lien à Googletm Maps.
- 1.6 La présentation du sous-répertoire portant sur les Autres Pays est la même que dans les deux autres sous-répertoires, sauf qu'il n'y a pas de sections « dans la limite de tarif pour la ville » et « au-dessus de la limite de tarif pour la ville ».
- 1.7 Le Répertoire des établissements d'hébergement publie aussi la cote écologique des programmes Feuille Verte ou Clé Verte. Les Utilisateurs identifiés peuvent faire leur recherche dans le Répertoire par cote écologique.

2. Diffusion du Répertoire

2.1 Le Répertoire des établissements d'hébergement pour les employés du gouvernement est diffusé par voie électronique sur Internet sur le site Web suivant : http://rehelv-acrd.tpsqc-pwqsc.gc.ca/index-fra.aspx Solicitation No. - N° de l'invitation E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

2.2 Les voyageurs peuvent utiliser un système de réservation automatisé. Nous vous encourageons à rendre les tarifs de votre établissement accessibles aux employés du gouvernement qui utilisent ce service de réservation en ligne. Pour ce faire, veuillez soumettre vos tarifs à Sabre, le Système de distribution global (SDG) utilisé par l'outil de réservation en ligne qui fait la recherche et affiche les tarifs, et utiliser le code « GOC » pour identifier les tarifs du Gouvernement du Canada. Voici les pseudo-codes des villes requis :

- Amex Z1C0 (Sabre)
- Carlson Wagonlit H120 et 22LO (Sabre)
- HRG Canada B3W1 (Sabre)
- Yukon Government Travel 27LL (Apollo)

Les établissements qui ne publient pas leurs tarifs GOC dans le SDG ou qui désirent obtenir de plus amples renseignements au sujet du SDG Sabre peuvent communiquer avec Sabre au (682) 605-6700 ou par courriel à l'adresse suivante : hotel.eservices@sabre.com

3. Plaintes de la part des clients

Le Canada fera enquête sur toute plainte portée par un Utilisateur identifié. Le Canada se réserve le droit de faire une visite des lieux de l'établissement contrevenant. Le Canada se réserve aussi le droit de radier l'établissement contrevenant du Répertoire, s'il ne remédie pas à la situation ou s'il ne respecte pas les modalités et conditions de l'offre à commandes.

4. Liste de fournisseurs

- 4.1 La Division des services d'approvisionnement en voyage de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada tient une liste des fournisseurs d'hébergement commercial au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Chaque année, on fait parvenir à tous les fournisseurs inscrits sur la liste des fournisseurs une Demande d'offre à commandes (DOC) afin d'obtenir des tarifs d'hébergement pour le Répertoire des établissements d'hébergement pour les employés du gouvernement.
- 4.2 Les fournisseurs qui n'ont pas répondu à la DOC pendant trois (3) années consécutives seront éliminés de la liste des fournisseurs.
- 4.3 Des avis faisant connaître l'existence de la liste des fournisseurs et la demande de tarifs de chambres d'invité sont affichés par l'entremise du <u>Service lectronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG)</u>. Les fournisseurs peuvent en tout temps demander par écrit, au Responsable de l'offre à commandes, que leur nom soit ajouté à la liste des fournisseurs.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

ANNEXE A

FORMULAIRE DE SOUMISSION

Code	e de fournisseur (Voir l'ét	tiquette c	d'adresse)		HD		
Num	néro d'entreprise - approv	/isionner	ment (NEA)				
Étab	lissement appartenant et	à opérat	tion à majorité a	autochtone	OUI		NON
Chai	îne d'hôtels (Si applicable	e)					
Nom	n de l'établissement (Nom	oommo	roial)				
	omination sociale	Comme	rciai)				
	en nom de l'établissemer	nt (Si ann	olicable)				
Allo	en nom de l'établissemer	ιι (Οι αρμ	nicable)				
Adre	esse de l'établissement						
Ville							
Prov	rince ou état et Pays						
Cod	e postal						
	Тур	e d'étak	olissement (co	cher une cas	e seule	ement)	
	Hôtel		Appartement				Centre de villégiature
	Motel		Chambre d'hô	tes			Auberge
	Résidence hôtelière		Hôtel à suites	multiples			
Non	n du représentant						
	actères d'imprimerie s.v.;	o.)					
	du représentant	,					
Adre	esse courriel du représent	tant					
			Langue p	oréférée			
	An	nglais				Fra	nçais
Nur	néro de téléphone de l'éta	hlisseme	ent T				
	néro de télécopieur de l'ét						
	néro sans-frais de l'établis						
	néro de téléphone interna						
	Cote d'étoiles Cana		ct ^{MC}				
	(1 à 5 étoile						
	Cote de diamants de		AAA				
	(1 à 5 diama Cote du Cl						
	(Province de Q						
	Cote d'étoiles pour le		pays				
	(1 à 5 étoile Cote de clés vertes		C				
	(1 à 5 clés ve						

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

SERVICES OFFERTS PAR L'ÉTABLISSEMENT

Le nombre t	total de cha	ambres dans l'é	tablissement						
	de chambı ève descrip	res exclues et otion	Nombre	e de chamb	res	Num	éros de c	hambres	
				I					
Nombre de	chambres	accessibles (vo	ir ci-dessous)						
		Niveau d'acce	essibilité pou (cocher une c			ndicapés			
1	Non Coté		Niveau 1			eau 2		Niveau 3	
•			74 1 11						
	Emplace	ement de votre	(cocher une c			ille la plu	s pocne		
	À l'aéropoi		(0001101 01110 0						
	À l'intérieu	r des limites de	la ville						
	Au centre-								
	En banlieu								
Adresse de courriel pour les réservations									
		a page Web (UI							
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,						
	. 0 .	N	lodes de pai	eptés	- 10	. 171.19			
	ter Card		Discove		Carte débit				
VISA			Diners Club Japan Credit Bureau			Comptant ou chèque			
Ame	erican Expi	ess	Japan	Sreak Bure	au	CMFV			
		Cocher si les ta sont sous cont						oursables qui	
			disponibles (
Veui	llez indiaı	uer 7 jours dura					pas disp	onibles	
1.		,					pp		
2.									
3.									
4.									
5.									
6.									
7.									

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

SERVICES OF	FERTS À L'ÉTABLISSEMENT (Indiquer les services que fournit votre établissement)
Δα	roès câblé internet à haute vitesse dans la chambre inclus

SERVIC	ES OFFERTS A L'ETABLISSEMENT (Indiquer les services que fournit votre établissement)
	Accès câblé internet à haute vitesse dans la chambre inclus
	Accès câblé internet à haute vitesse dans la chambre avec frais
	Accès sans fil internet à haute vitesse dans la chambre inclus
	Accès sans fil internet à haute vitesse dans la chambre avec frais
	Accès à l'Internet sans fil dans les espaces publics inclus
	Accès Internet sans fil dans les espaces publics avec frais
	Café-restaurant Café-restaurant
	Restaurant
	Salle à manger
	Rabais offert pour repas au restaurant
	Petit-déjeuner continental inclus
	Petit-déjeuner continental avec frais
	Petit-déjeuner complet inclus
	Petit-déjeuner complet avec frais
	Salon-bar
	Service aux chambres
	Service aux chambres 24 heures
	Stationnement libre-service inclus
	Stationnement libre-service avec frais
	Stationnement avec voiturier inclus
	Stationnement avec voiturier avec frais
	Navette de / à l'aéroport incluse
	Navette de / à l'aéroport avec frais
	Accès au centre de culture physique inclus
	Accès au centre de culture physique avec frais
	Piscine intérieure
	Piscine extérieure
	Bain giratoire
	Sauna
	Appels locaux inclus
	Appels sans frais inclus
	Appels locaux avec frais
	Appels sans frais avec frais
	Centre d'affaires
	Services de buanderie et de nettoyage à sec
	Système de gicleurs
	Détecteurs de fumée / système d'alarme
	Sécurité sur les lieux 24 heures
	Sécurité sur les lieux après 18 h 00
	Environnement sans fumée
	Chambres / étages fumeurs
	Établissement à étages multiples – Ascenseur disponible
	Établissement à étages multiples – Pas d'ascenseur
	Animaux de compagnie acceptés
	Guichet automatique bancaire (GAB) sur les lieux
	Les services essentiels sont offerts dans les deux langues officielles
	Salles de réunion
	Les taxes et les frais de services sont inclus dans les tarifs
	•

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Co	offre-fo	ort dans	s la chai	mbre								
			Com	mentai	res ou s	services	additi	onnels				
				TARIF	S GOU\	/ERNEN	/IENTA	JX				
Char	nbres	d'invi	té		Nb	re de ch	ambres	dans c	ette			
- Cital		u					catégo					
Tarif journalier	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												
Tarif	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
hebdomadaire							1		1	1		
Simple Double							-		-			
Double												
Tarif mensuel	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												
			l l		I.			-1		l.		
Garçonnières	:/Stud	ios av	ec cuisi	ine	Nb	re de ch	ambres	dans c	ette			
	, 0						catégo					
Tarif journalier	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												
	1			1				ı	1	1		
Tarif	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
hebdomadaire Simple							+		1			
Double		+	+						+	+		
Double									1	<u> </u>		
Tarif mensuel	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TARIFS GOUVERNEMENTAUX

Suites	à une	cham	bre		N ^b	re de ch						
Tarif journalier	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												
	•	•	•		•		•	•	•	•	•	•
Tarif	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
hebdomadaire												
Simple												
Double												
		•	•	•	•	•		•		•	•	
Tarif mensuel	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												

Suites à une	cham	bre av	ec cuisi	ine	N ^b		ambres catégo	dans co	ette			
Tarif journalier	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												
		•	•		•		•		•	•		•
Tarif hebdomadaire	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												
Tarif mensuel	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Simple												
Double												

ÉTABLISSEMENT À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

	Type de devise utilisée (cocher une case seulement)
Dollars amé (Les fourniss	ricains seurs aux États-Unis doivent soumettre leurs tarifs en dollars américains)
	Autre, spécifier: Les fournisseurs dans les autres pays peuvent soumettre leurs tarifs en dollars américains ou dans leurs devises locales

Solicitation No. - N° de l'invitation E60LP-130003/A

E00LP-130003/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

lp011E60LP-130003

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE B

FORMULAIRE D'ACCEPTATION

1. Inscrire votre code de fournisseur <u>H D</u> , indiqué sur votre étiquette d'adresse.
Aussi inscrire votre Numéro d'entreprise - approvisionnement
2. Remplir le reste du formulaire et le soumettre avec votre soumission ainsi que les frais d'administration et d'inscription de 200,00\$ pour chaque établissement. (Les établissements américains ou à l'étranger faisant parti d'une chaîne hôtelière devraient communiquer avec leur représentant de chaîne.)
Les chaînes hôtelières peuvent soumettre des tarifs pour autant d'établissements aux États-Unis qu'elles le désirent pour un tarif fixe de 400,00\$US.
Les chaînes hôtelières peuvent soumettre des tarifs pour autant d'établissements à l'étranger qu'elles le désirent pour un tarif fixe de 400,00\$US.
Tous les frais concernant les pays autres que le Canada doivent être versés en dollars américains. Le paiement peut être effectué au moyen d'un chèque (Canada et États-Unis seulement), d'un mandat-poste ou d'une traite bancaire à l'ordre du « Receveur général du Canada ».
3. L'offrant accepte d'offrir les services décrits dans la présente Demande d'offre à commande (DOC), pendant la période du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, quand ils seront requis par les Utilisateurs identifiés mentionnés à l'annexe C, conformément aux modalités et conditions et à la structure de prix établie dans la DOC.
4. Votre établissement est-il syndiqué? O ou N?
5. Acceptez-vous d'offrir des tarifs préférentiels aux associations des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada? O ou N?
Représentant autorisé (caractères d'imprimerie, svp)
Titre (caractères d'imprimerie, svp)
Numéro de téléphone du représentant autorisé
Adresse de courriel du représentant autorisé
Signature
Date

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE C

Liste des utilisateurs identifiés

Sur présentation d'une pièce d'identité, les employés des organismes énumérés ci-dessous qui voyagent en service commandé dans le cadre de leurs fonctions pourront bénéficier des tarifs libres de commission inscrits dans le Répertoire 2014 des établissements d'hébergement pour les employés du gouvernement.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Administration du pipe-line du Nord Canada

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

Affaires étrangères et Commerce international Canada

Agence canadienne de développement économique du nord

Agence canadienne de développement international

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Agence canadienne d'inspection des aliments

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Agence de promotion économique du Canada Atlantique

Agence de santé publique du Canada

Agence des services frontaliers du Canada

Agence du revenu du Canada

Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario

Agence spatiale canadienne

Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Anciens combattants Canada

Banque de développement du Canada

Banque du Canada

Bibliothèque du parlement

Bibliothèque et Archives Canada

Bureau de la sécurité des transports du Canada

Bureau de l'Enquêteur correctionnel Canada

Bureau du Commissaire du centre de la sécurité des télécommunications

Bureau du Conseil privé

Bureau du surintendant des institutions financières

Bureau du vérificateur général du Canada

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Centre de la sécurité des télécommunications

Chambre des communes

Citoyenneté et Immigration Canada

Comité de surveillance des activités de renseignements de sécurité

Comité des griefs des forces canadiennes

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Commissaire à la magistrature fédérale

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Commissariat à l'information du Canada

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Commissariat au lobbying du Canada

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Commissariat aux langues officielles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Commission canadienne des droits de la personne

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Commission canadienne des grains

Commission de la Capitale nationale

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Commission des plaintes du public contre la GRC

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Commission des revendications des Indiens

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Commission du droit d'auteur Canada

Commission mixte internationale

Commission nationale des libérations conditionnelles

Condition féminine Canada

Conseil canadien des normes

Conseil canadien des relations industrielles

Conseil de contrôle de renseignements relatifs aux matériaux dangereux

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Conseil des produits agricoles du Canada

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Conseil national de recherches

Corporation commerciale canadienne

Cour suprême du Canada

Défense nationale

Développement économique Canada

Directeur général des élections

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

École de la fonction publique du Canada

Environnement Canada

Exportation et développement Canada

Finance Canada

Gendarmerie royale du Canada

Gouverneur général

Industrie Canada

Infrastructure Canada

Instituts de recherche en santé du Canada

Justice Canada

Monnaie royal canadienne

Musée des Beaux-arts du Canada

Office de la propriété intellectuelle du Canada

Office de transports du Canada

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Office nationale de l'énergie

Office national du film

Parcs Canada

Passeport Canada

Patrimoine canadien

Pêches et Océans Canada

PPP Canada inc.

Procréation assistée Canada

Registraire du tribunal des revendications particulières

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Ressources naturelles Canada

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

E60LP-130003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Santé Canada

Secrétariat de la commission de vérité et de réconcilliation relative aux pensionnats indiens

Secrétariat de la commission des nominations publiques

Secrétariat des conférences intergouvernementales

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Sécurité publique Canada

Sénat du Canada

Service administratif des tribunaux judiciaires

Service Canada

Service correctionnel du Canada

Service des poursuites pénales du Canada

Services partagés Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Société immobilière du Canada Itée

Statistiques Canada

Téléfilm Canada

Transports Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Tribunal canadien des droits de la personne

Tribunal canadien du commerce extérieur

Tribunal d'appel des transports du Canada

Tribunal de la concurrence

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs Canada

Autres Participants

Employés du gouvernement de la province de l'Alberta

Employés du gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick

Employés du gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse

Employés du gouvernement de la province de l'Ontario

Employés du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Employés du gouvernement du Territoire du Yukon

E60LP-130003/A

on No. - N de minitalio

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

ANNEXE D

DONNÉES SUR L'ÉTABLISSEMENT ET TARIFS

1. DONNÉES SUR L'ÉTABLISSEMENT

- 1.0 Données sur l'établissement
- 1.1 Code de fournisseur
- 1.2 Numéro d'entreprise approvisionnement
- 1.3 Établissement détenu et exploité par des autochtones
- 1.4 Identificateur de chaîne
- 1.5 Nom de l'établissement (nom commercial)
- 1.6 Dénomination sociale
- 1.7 Identité ou capacité civile de l'offrant
- 1.8 Changement à l'identité ou à la capacité civile de l'offrant
- 1.9 Adresse de l'établissement
- 1.10 Types d'établissements
- 1.11 Nom du représentant autorisé
- 1.12 Adresse de courriel
- 1.13 Langue de correspondance
- 1.14 Numéros de téléphone et de télécopieur
- 1.15 Cotes d'étoiles et de diamants
- 1.16 Cotes écologiques

2. SERVICES

- 2.0 Définition des types de chambres
- 2.1 Suites spéciales
- 2.2 Occupation
- 2.3 Nombre de chambres
- 2.4 Catégories de chambres exclues
- 2.5 Nombre de chambres accessibles
- 2.6 Accessibilité pour personnes handicapées
- 2.7 Emplacement de l'établissement
- 2.8 Adresse de courriel et de page Web
- 2.9 Mode de paiement
- 2.10 Services
- 2.11 Commentaires additionnels

3. TARIFS GOUVERNEMENTAUX

- 3.0 Entrée des tarifs
- 3.1 Périodes tarifaires
- 3.2 Tarifs
- 3.3 Devises
- 3.4 Entrepreneurs liés par contrat à frais remboursables et autres voyageurs
- 3.5 Taxes et frais de service

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1. DONNÉES SUR L'ÉTABLISSEMENT

1.0 Données sur l'établissement

Les renseignements destinés au Répertoire des établissements d'hébergement sont entrés dans une base de données d'ensemble. Veuillez vous assurer d'inscrire tous les renseignements pertinents demandés dans les zones appropriées à l'annexe A. L'Annexe D de la DOC a été conçue pour suivre d'aussi près que possible l'ordre des zones de données et pour fournir des renseignements sur chaque inscription. L'ordre des zones de données tel que présenté dans ce document correspond à celui du disque compact (CD) (disponible au Canada et aux États-Unis seulement). Si le Canada reçoit une offre d'un établissement et de la chaîne d'hôtels auquel cet établissement est affilié, l'offre reçue de l'établissement aura préséance, à moins d'avis contraire.

1.1 Code de fournisseur

Inscrivez votre code de fournisseur (HD####) qui apparaît sur votre étiquette d'adresse. Si vous ne connaissez pas votre code de fournisseur, veuillez communiquer ave la personne ressource dont le nom figure à la partie 6A, numéro 4 - Responsables, Soutien technique.

1.2 Numéro d'entreprise - approvisionnement

Inscrivez votre numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA). Si vous n'avez pas de NEA, veuillez en obtenir un en suivant les instructions suivantes :

Les fournisseurs canadiens doivent détenir un numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) avant l'attribution d'une offre à commande. Les fournisseurs peuvent demander un NEA en direct au

https://srisupplier.contractscanada.gc.ca/index-fra.cfm?af=ZnVzZWFjdGlvbj1yZWdpc3Rlci5pbnRybyZpZD0x&lang=fra

Il est également possible de communiquer avec la LigneInfo au 1 800-811-1148 pour obtenir le numéro de téléphone de l'agent d'inscription des fournisseurs le plus près.

1.3 Établissement détenu et exploité par des autochtones

Veuillez indiquer si votre établissement est détenu (à 51 %) et exploité par des autochtones et si au moins 33 % des employés sont autochtones (pour les établissements qui comptent 6 employés ou plus à temps plein).

1.4 Identificateur de chaîne

Si votre établissement fait partie d'une chaîne d'hôtels, veuillez l'indiquer.

1.5 Nom de l'établissement (Nom commercial)

Inscrivez le nom (nom commercial) complet de votre établissement.

1.6 Dénomination sociale

Inscrivez la dénomination sociale sous laquelle votre entreprise est enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

1.7 Identité ou capacité civile de l'offrant

L'offrant qui exerce ses activités commerciales sous un nom autre que son nom personnel doit, avant l'attribution de l'offre à commandes, de manière à déterminer sa capacité civile, fournir, à la demande du Responsable de l'offre à commandes, une preuve de sa capacité civile sous laquelle il exerce ses activités commerciales. Il peut s'agir d'une copie des documents d'incorporation, de l'enregistrement d'un nom commercial, d'un certificat de conformité, d'un certificat de statu ou de tout autre document requis par le Responsable de l'offre à commandes.

1.8 Changement à l'identité ou à la capacité civile de l'offrant

Si l'identité ou la capacité civile de l'offrant qui fournit les services d'hébergement dans l'établissement a changé depuis la publication du Répertoire 2013, veuillez fournir des détails et en informer le Responsable de l'offre à commandes si l'établissement a été vendu ou a changé de bannière. Une offre à commandes pourrait ne pas être octroyée si l'identité ou la capacité civile de l'offrant est inexacte.

Si l'offrant qui s'est vu attribué une offre à commandes cesse de fournir les services d'hébergement dans l'établissement qui est publié dans le Répertoire, l'offre à commandes sera alors révoquée. Le Canada retirera l'établissement du Répertoire des établissements d'hébergement et l'établissement devra alors soumettre une nouvelle offre au nom du nouveau propriétaire à la prochaine demande d'offres.

1.9 Adresse de l'établissement

Inscrivez l'adresse complète de l'établissement. Cette adresse doit être votre adresse civique et non votre adresse postale. Si votre adresse postale est différente de votre adresse civique, veuillez nous la faire parvenir séparément.

1.10 Types d'établissements

En règle générale, le voyageur peut s'attendre à ce que soient offertes les catégories de services suivantes dans chaque type d'établissement énuméré :

Hôtel et Centre de villégiature

Service de réception et service téléphonique de 24 heures Service quotidien de tenue de chambre Service aux chambres et/ou restaurant et/ou café Réservations à la journée Stationnement

Motel

Service de réception et service téléphonique de 24 heures Service quotidien de tenue de chambre Service aux chambres et/ou restaurant et/ou café Réservations à la journée Accès privé à chaque unité Stationnement gratuit

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Hôtel à suites multiples et Résidence hôtelière

Service de réception et service téléphonique de 24 heures Service quotidien de tenue de chambre Cuisine

Service aux chambres et/ou restaurant et/ou café

Réservations à la journée, à la semaine ou au mois (30 jours)

Appartement

Se trouve habituellement dans un immeuble à résidents permanents
Les services sont disponibles pendant les heures normales de travail seulement
Service de tenue de chambre, si disponible, offert une fois par semaine
Cuisine disponible, mais peut ne pas être équipée de vaisselle et d'ustensiles
Service aux chambres, restaurant et café non disponible
L'appartement peut ne pas être équipé en permanence d'un téléphone et la location sera à envisager
Réservations généralement acceptées à la semaine ou au mois (30 jours)

Chambre d'hôtes et Auberges

Ce type d'hébergement est habituellement situé dans une maison privée habitée par le propriétaire Les services sont disponibles pendant les heures normales de travail seulement Service quotidien de tenue de chambre Réservations à la journée et/ou à la semaine Les salles de bain privées ou communes Le petit déjeuner est habituellement compris (de type continental ou complet)

1.11 Nom du représentant autorisé

Inscrivez le nom du représentant autorisé avec qui l'on communiquera durant la période de sollicitation et pendant la durée de l'offre à commandes.

1.12 Adresse de courriel

Indiquer l'adresse de courriel du représentant autorisé qui signera cet accord et à qui nous enverrons de l'information concernant cette Demande d'offre à commandes (DOC) ou le Répertoire des établissements d'hébergement.

1.13 Langue de correspondance

Les documents de soumission et les pièces justificatives peuvent être présentés en français ou en anglais. Veuillez indiquer la langue dans laquelle l'offrant préfère recevoir la correspondance.

1.14 Numéros de téléphone et de télécopieur

- a) Inscrivez les numéros de téléphone et de télécopieur de l'établissement.
- b) Quand des numéros de téléphone sans frais d'interurbain sont indiqués, le tarif consenti au gouvernement doit être offert au moment des réservations, qu'elles soient demandées par :

un utilisateur identifié, le fournisseur du Service des voyages du gouvernement ou tout autre prestataire de services de voyage auquel ont recours les gouvernements provinciaux ou territoriaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

lp011

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

1.15 Cote d'étoiles et de diamants

Si vous êtes un nouveau participant au programme et vous avez actuellement une cote d'étoile ou si vous participez déjà au programme et que votre cote a changé, veuillez nous faire parvenir votre cote actuelle par écrit. Ces cotes seront vérifiées avant d'être affichées dans le Répertoire.

a) Classification Canada Selecttm

Au Canada, partout sauf dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les établissements d'hébergement participent à un programme national de classification des établissements d'hébergement appelé Canada Select^{MC}. Ce système de classification fait appel à des critères de notation et des techniques d'évaluation communs afin d'établir une méthode uniformisée de comparaison des établissements. On demande aux établissements d'indiquer, le cas échéant, le nombre d'étoiles données pour l'inclure dans le Répertoire pour aider les Utilisateurs identifiés à choisir des établissements propres et confortables.

Suit une description des cotes applicables aux établissements, qui varient d'une à cinq étoiles:

Une étoile Établissement propre et confortable comprenant des installations, des

commodités et des services à la clientèle minimaux ou aucun.

Deux étoiles Établissement propre et confortable comprenant des installations, des

commodités et des services à la clientèle limités.

Trois étoiles Établissement très confortable et agréable comprenant une gamme plus

complète d'installations, de commodités et de services à la clientèle.

Quatre étoiles Plus haute qualité d'hébergement comprenant une vaste gamme d'installations,

de commodités et de services à la clientèle.

Cinq étoiles Établissements exceptionnels qui sont parmi les meilleurs au pays du point de

vue des installations et du service.

b) Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ)

Au québec, la CITQ a recours à un système de classification semblable au programme Canada Select^{MC}. On demande aux établissements d'indiquer, le cas échéant, cette classification pour l'inclure dans le Répertoire pour aider les Utilisateurs identifiés à choisir des établissements propres et confortables.

c) Classification dans les autres pays

Outre le Canada et les États-Unis, certains pays ont recours à un système de classification semblable au programme Canada Select^{MC}. On demande aux établissements d'indiquer, le cas échéant, cette classification pour l'inclure dans le Répertoire pour aider les Utilisateurs identifiés à choisir des établissements propres et confortables.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

d) Cotes diamants de l'Association canadienne des automobilistes/American Automobile Association (CAA/AAA)

Au Canada et aux États-Unis, l'Association canadienne des automobilistes/American Automobile Association ont recours à des critères de classification afin d'établir une méthode uniformisée de comparaison des établissements. On demande aux établissements d'indiquer, le cas échéant, le nombre de diamants donnés pour l'inclure dans le Répertoire pour aider les Utilisateurs identifiés à choisir des établissements propres et confortables.

Suit une description des cotes applicables aux établissements, qui varient d'un à cinq diamants :

Un diamant Les établissements fournissent des chambres confortables, mais dépourvues de

luxe. Établissements fonctionnels, chambres propres et confortables répondant

aux exigences fondamentales de propreté et de confort.

Deux diamants Les établissements conservent les caractéristiques offertes au niveau d'un

diamant tout en faisant apparaître des améliorations perceptibles dans la décoration des chambres et la qualité du mobilier. Ce peut être des

établissements de construction récente ou plus ancienne, les deux visant les

voyageurs à petit budget.

Trois diamants Les établissements offrent un certain raffinement. Ils peuvent offrir des

commodités, des services et des installations complémentaires. Les caractéristiques physiques, les services et le confort sont d'un niveau plus

rehaussé.

Quatre diamants Les établissements sont excellents; le service et l'hospitalité y sont d'un niveau

élevé. Les chambres, le rez-de-chaussée et les structures d'accueil offrent un

éventail de commodités et d'installations haut de gamme.

Cinq diamants Les établissements sont renommés. Ils offrent un service de niveau remarquable,

des installations luxueuses et bien des commodités complémentaires. Les services à la clientèle sont assurés et présentés d'une manière impeccable. Les installations et l'exploitation de ces établissements servent d'étalon pour les

normes liées à l'hospitalité et au service dans l'industrie hôtelière.

1.16 Cotes écologiques

Le gouvernement du Canada encourage ses employés à utiliser les établissements qui ont une cote écologique. Pour cette raison, le Répertoire des établissements d'hébergement publie la cote écologique avec les tarifs lorsque l'Utilisateur identifié fait une recherche dans le Répertoire. Nous encourageons les établissements à participer à un programme de cote écologique.

Si vous avez fait une offre dans le passé, votre classification de cote écologique est déjà enregistrée et vous n'avez pas à fournir de nouveau votre cote. Si vous êtes un nouveau participant au programme et vous avez actuellement une cote écologique ou si vous participez déjà au programme et que votre cote a changé, veuillez nous faire parvenir votre cote actuelle par écrit. Ces cotes seront vérifiées avant d'être affichées dans le répertoire.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

a) Programme de cote écologique Feuille Verte^{MC}

Ce programme est présentement en ré-évaluation par TPSGC.

b) Programme de cote écologique Clé verte de l'Association des hôtels du Canada

Le programme de cote écologique Clé verte est un système d'étalonnage qui a été élaboré afin d'identifier les hôtels, motels et lieux de villégiature qui s'efforcent d'améliorer leur performance environnementale.

Conçu par les hôteliers, pour les hôteliers, le programme décerne des clés vertes aux établissements, allant de une clé verte à cinq clés vertes, pour indiquer dans quelle mesure ils réussissent à atteindre cet objectif. Les établissements inscrits dans le répertoire doivent indiquer le nombre de clés vertes qui leur ont été décernées afin de permettre aux Utilisateurs identifiés qui sont en service commandé de choisir des établissements d'hébergement qui sont respectueux de l'environnement.

Les clés vertes sont décernées en fonction des critères suivants :

1 clé verte Un hôtel qui a adopté des mesures pour réduire les impacts environnementaux en

analysant ses activités et en déterminant les possibilités d'amélioration. Un plan d'action axé sur la conservation des ressources et la réduction des déchets a été établi et est

soutenu par un engagement ferme d'amélioration continue.

2 clés vertes Un hôtel qui a déployé des efforts considérables pour déterminer les impacts

environnementaux et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à réduire au minimum son empreinte écologique. Un engagement ferme d'amélioration continue a permis de créer des programmes et d'adopter des mesures efficaces.

3 clés vertes Un hôtel qui a réalisé des progrès considérables en matière de protection de

l'environnement. Des programmes environnementaux solides prévoyant les

répercussions et la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion, des meilleurs programmes de formation et des meilleures solutions d'ingénierie se sont révélés

profitables pour l'environnement et la collectivité locale.

4 clés vertes Un hôtel qui a fait preuve de leadership et d'engagement en protection de

l'environnement à l'échelle nationale par le biais de politiques et de pratiques élargies. Des programmes évolués auxquels participent la direction, les employés, les clients et

le public ont donné des résultats significatifs et mesurables.

5 clés vertes Un hôtel qui applique rigoureusement les normes les plus élevées de responsabilité

environnementale et sociale dans tous les secteurs d'activité. L'hôtel utilise des

technologies de pointe, ainsi que des politiques et des programmes qui constituent des

modèles internationaux d'administration durable d'hôtel.

Le programme de cotes écologiques Clé verte de l'Association des hôtels du Canada est un programme d'envergure nationale auquel peuvent participer tous les établissements d'hébergement, qu'ils offrent des services complets ou des services limités. Pour obtenir plus de précisions, veuillez vous adresser à :

Andrea Myers

Association des hôtels du Canada N° de téléphone: (613) 237-7149 N° de télécopieur: (613) 237-8928 courriel: myers@hotelassociation.ca

Site Internet: www.hacgreenhotels.com/index_fr.htm

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

File No. - N° du dossier

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. SERVICES

2.0 Définition des types de chambre

Pour les besoins de la présente Demande d'offre à commandes, il n'y a pas de définition pour une « chambre pour le gouvernement ».

Chambre d'invité

Une chambre d'invité est une chambre régulière qui est habituellement offerte en hébergement. La chambre d'invité ne devrait pas exclure les chambres considérées supérieures en qualité, grandeur ou emplacement (par ex: vue du port vs vue de la ville). Les chambres " supérieure " et " de luxe " (chambres plus spacieuses avec commodités additionnelles) doivent aussi être considérées comme des chambres d'invités. Tous les autres types de chambres peuvent être offerts aux employés comme une chambre d'invité à la discrétion de la direction de l'établissement sans frais additionnels au Canada.

Garçonnière/Studio

Une garçonnière/studio veut dire une chambre avec une cuisine complète. Une cuisine complète comprend une cuisinière ou une plaque de cuisson et un réfrigérateur pleine grandeurl et tous les ustensiles de cuisine. Les chambres avec un micro-onde et un mini-réfrigérateur sont considérées comme des chambres d'invité pour les besoins de la présente Demande d'offre à commandes.

Suite à 1 chambre avec ou sans cuisine

Une suite est une chambre avec une porte qui sépare la chambre du salon. Si vous avez indiqué que la suite inclut une cuisine, celle-ci doit être une cuisine complète (voir garçonnière avec cuisine mentionné ci-haut pour la définition d'une cuisine complète). Les suites ne devraient pas exclure les chambres considérées supérieures en qualité, grandeur ou emplacement (par ex: vue du port vs vue de la ville).

2.1 Suites spéciales

Les suites spéciales, comme la suite présidentielle et autres suites semblables, sont exclues de la présente Demande d'offre à commandes, mais la direction de l'établissement peut, à sa discrétion, offrir ce type de chambre à un fonctionnaire en déplacement, sans frais additionnels, au prix d'un des autres types de chambres offerts. Toutes les chambres exclues doivent être décrites et justifiées à l'annexe A.

2.2 Occupation

Il faut indiquer un seul tarif pour chaque catégorie d'occupation :

simple: une personne occupant la chambre, double: deux personnes occupant la chambre

Les tarifs offerts pour chaque catégorie d'occupation ne doivent pas être basés sur la grandeur du lit dans la chambre. Par exemple : occupation simple veut dire une personne occupant la chambre, peu importe le nombre ou la grandeur du lit (double, « Queen » ou « King »).

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

2.3 Nombre de chambres

Indiquez dans l'Annexe A, le nombre total de chambres dans votre établissement. Ce total devrait être le nombre total pour la ou les catégories de chambres pour lesquelles vous proposez des tarifs plus le nombre de chambres inscrites dans la section « Catégories de chambres exclues » (voir le paragraphe 2.4 ci-dessous). Les chambres considérées supérieures en qualité, grandeur ou emplacement (par ex: vue sur le port vs vue sur la ville) ne doivent pas être exclues.

2.4 Catégories de chambres exclues

Si vous décidez de ne pas offrir de tarifs pour certaines catégories de chambres, veuillez indiquer dans la section appropriée du formulaire de soumission (Voir l'Annexe A), la (les) catégorie(s) de chambres (par exemple: la suite présidentielle ou nuptiale), le nombre de chambres pour chacune de ces catégories et les numéros des chambres exclues. Les propriétés doivent inclure toutes les chambres pour lesquelles un tarif a été offert pour chaque catégorie.

2.5 Nombre de chambres accessibles

Indiquez le nombre de chambres offrant une accessibilité aux personnes handicapées.

2.6 Accessibilité pour personnes handicapées

a) Les établissements d'hébergement pouvant accueillir les personnes handicapées offrent des services et un accès facile aux entrées, ascenseurs, restaurants et salons, chambres d'invité, salles de bains et salles de toilette, comptoirs de services, systèmes de signalisation spéciale, zones de conférence, aires de récréation, aires de loisirs et systèmes de communication. D'après les descriptions qui suivent, veuillez indiquer dans l'espace réservé à cette fin le niveau d'accessibilité de vos installations (niveau 1, 2 ou 3) :

Niveau 1 - Accessibilité limitée :

une personne à mobilité réduite ne peut réellement avoir accès à vos installations et s'y déplacer que si on lui fournit de l'aide (marches, bordures, portes, ascenseurs, chambres, toilettes, téléphones et services hôteliers).

Niveau 2 - Accessibilité de base :

une personne à mobilité réduite peut utiliser sans aide toutes les installations susmentionnées au niveau 1.

Niveau 3 - Accessibilité complète:

L'immeuble satisfait aux exigences de la norme CAN/CSA-B651-F95 (C2001) « Accessibilité des bâtiments et autres installations - règles de conception » de l'Association canadienne de normalisation. Outre l'accessibilité de niveau 2 ci-dessus, il permet l'accès sans aide aux locaux réservés aux conférences, à la récréation et aux loisirs.

De légers écarts sont acceptables pourvu qu'ils ne limitent pas l'accès ou l'utilisation d'une installation.

b) De l'information concernant cette norme de l'Association canadienne des normes (ACN) est disponible auprès de :

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

lp011E60LP-130003

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

l'Association canadienne des normes 5060 Spectrum Way Mississauga (Ontario) L4W 5N6

Téléphone : (416)747-4000 Télécopieur : (416) 747-2473 Sans frais : 1-800-463-6727 Site Web: <u>www.csa.ca</u>

c) Accès Canada, programme national géré par l'Association des hôtels du Canada (AHC), vise à augmenter le nombre d'établissements au Canada en améliorant les installations et les services fournis aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Le programme en direct comprend la formation psychosociale et une évaluation des normes du Code de la propriété physique. L'exécution des deux composantes est requise pour classer officiellement une propriété dans Accès Canada.

Les propriétés sont classées selon une échelle allant de participant au niveau 4 (Participant indique qu'un hôtel a formé le personnel, qu'il possède quelques aménagements accessibles mais qu'il n'est pas encore aux normes du Niveau 1). Mieux une propriété est classée, plus ses installations, ses services et ses commodités sont vastes. Dans chaque niveau d'accès, les normes de bien-fonds sont divisées en 15 domaines (toilettes publiques, chambres d'hôte, signalisation, hall, stationnements etc.) de consultation facile. La composant "Formation du personnel " est destinée à améliorer le niveau de confort et les habiletés en communications interpersonnelles du personnel d'hôtel dans les relations avec les personnes âgées et les personnes handicapées, et ses connaissances des services et des installations accessibles de la propriété.

Les hôteliers désirant obtenir plus d'information sur le programme d'Accès Canada devraient communiquer avec l'Association des hôtels du Canada au (613) 237-7149 ou consulter le site Web officiel du programme à www.access-canada.ca.

2.7 Emplacement de l'établissement

Indiquez l'emplacement de votre établissement par rapport à la ville ou à l'aéroport le plus proche.

2.8 Adresses de courriel et de page Web

Indiquez l'adresse électronique que les utilisateurs identifiés peuvent utiliser pour faire des réservations à votre établissement. Indiquez aussi, le cas échéant, l'adresse du site Web de l'établissement ou de la chaîne.

2.9 Mode de paiement

Au moyen de la liste figurant à l'annexe A, indiquez les modes de paiement que l'offrant accepte pour le paiement des frais d'hébergement.

American Express (AMEX) fournit actuellement aux fonctionnaires fédéraux leur carte individuelle de voyage (CIV).

Cependant, à partir d'avril 2014, la CIV deviendra la carte Master Card de la BMO.

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

lp011E60LP-130003

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.10 Services

- a) Indiquez les services qui sont offerts par votre établissement dans les champs appropriés de l'Annexe A, Formulaire de soumission.
- b) Si vous indiquez que du stationnement est disponible (gratuit ou à des frais additionnels), le stationnement doit être rattaché ou adjacent à l'établissement.
- c) Si vous indiquez que le petit-déjeuner est inclus dans le tarif (continental ou complet), celui-ci devra être offert pendant toute la période de l'offre à commandes. Pendant la période de l'offre à commandes, si vous décidez de ne plus offrir le petit-déjeuner avec le tarif, vous devrez alors réduire votre tarif de 13,00\$ pour tous les types de chambres pour lesquels vous avez offert des tarifs, sans quoi votre soumission sera déclarée non-recevable et votre établissement sera retiré du Répertoire 2014 des établissements d'hébergement.
- d) Indiquez le genre de matériel de lutte contre les incendies dont est pourvu votre établissement:
 - gicleurs partout sauf dans les salles de bain
 - détecteurs de fumée
 - système d'alarme dans les corridors, les cages d'escalier et les chambres.
- e) Sécurité sur les lieux veut dire que du personnel de sécurité se trouve physiquement sur place. Des caméras de surveillance ne sont pas considérées comme étant de la sécurité sur les lieux.
- f) Les fournisseurs canadiens sont priés d'indiquer si les services essentiels sont assurés dans les deux langues officielles. Les établissements canadiens sont encouragés à offrir les services essentiels dans les deux langues officielles, ainsi que des postes de télévision anglophones et francophones.

2.11 Commentaires additionnels

Vous pouvez utiliser la zone des « commentaires additionnels » pour expliquer des renseignements inscrits dans le bloc des services de la DOC ou encore énumérer des services supplémentaires ou des modes d'hébergement différents. Bien que ces données puissent ne pas paraître dans le Répertoire 2014, elles pourraient êtres inclues dans des DOC ultérieures.

3. TARIFS GOUVERNEMENTAUX

3.0 Entrée des tarifs

Des tarifs journaliers, hebdomadaires et mensuels doivent être indiqués par mois pour chaque catégorie d'occupation, simple et double. Un mois entier peut être exclu du Répertoire en n'inscrivant aucuns tarifs pour ce mois.

3.1 Périodes tarifaires

- a) Les périodes tarifaires sont organisées en périodes tarifaires mensuelles. Ceci permettra aux établissements de fixer des tarifs gouvernementaux selon leurs hautes et basses saisons.
- b) Les périodes tarifaires ne peuvent pas être changées (les tarifs doivent être offerts du premier au dernier jour du mois inclusivement). L'offre sera rejetée si ces périodes sont modifiées, toutefois, votre Offre peut exclure des périodes entières.

Solicitation No. - N° de l'invitation E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

c) Nous permettrons aux offrants de choisir sept (7) jours compris dans la période de l'offre à commandes durant lesquels ils ne seront pas obligés d'offrir les tarifs réduits offerts dans cette demande d'offre à commandes. (Établissements canadiens seulement)

3.2 Tarifs

- a) Les tarifs offerts pour le Répertoire des établissements d'hébergement 2014 sont considérés comme des tarifs plafonds. Les fournisseurs préférentiels, ayant reçu une offre à commandes, auront l'option de réduire leurs tarifs offerts au cours de l'année 2014 de la façon suivante :
 - a) Fournir <u>au plus tard le 17 janvier 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois <u>de février et mars 2014</u>.
 - b) Fournir <u>au plus tard le 14 février 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois <u>d'avril</u>, <u>mai et juin 2014</u>.
 - c) Fournir <u>au plus tard le 16 mai 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois de **juillet**, **août et septembre 2014**.
 - d) Fournir <u>au plus tard le 15 août 2014</u> des tarifs plus bas que les tarifs offerts dans leur offre originale à la date de clôture de la DOC pour les mois <u>d'octobre</u>, <u>novembre et décembre 2014</u>

Les fournisseurs préférentiels doivent faire parvenir leurs changements de tarifs tel qu'indiqué ci-dessus, **par écrit**, à l'attention de Rachelle McIntyre; par télécopieur au 819-956-4944 ou par courriel à l'adresse rachelle.mcintyre@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Aucun autre changement de tarif ne sera accepté que ceux spécifiés ci-dessus et ce sans exceptions.

Les demandes de réduction de tarifs doivent être envoyées à chaque trimestre. Le Canada ne modifiera pas les tarifs autres que ceux couvert la période indiquée et ne gardera pas au dossier les demandes pour les trimestres ultérieurs. De plus, le Canada ne fournira pas d'accusé de réception, à moins qu'une clarification soit nécessaire concernant la demande de réduction de tarifs.

Advenant qu'un fournisseur réduit son offre pour un mois spécifique, toutes les réservations existantes doivent être modifiées au nouveau tarif réduit. Si le mauvais tarif est facturé à un Utilisateur identifié, ceci sera considéré comme un trop-perçu et le fournisseur aura l'obligation de rembourser immédiatement le trop-perçu à l'Utilisateur identifié.

b) Tarifs hebdomadaires et mensuels

Les tarifs hebdomadaires et mensuels doivent être entrés comme des montants totaux et non comme des montants par jour.

Les tarifs hebdomadaires doivent être calculés sur une période de sept (7) jours (montant total pour les sept (7) jours). Les tarifs mensuels doivent être calculés sur une base allant du premier au dernier jour du mois (montant total pour le mois complet).

Les offrants qui soumettent des tarifs hebdomadaires et mensuels sous forme de montants par jour verront ces tarifs rejetés par TPSGC.

E60LP-130003/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

c) Tarifs non commissionnables

Les tarifs proposés sont non commissionnables, c'est-à-dire que les tarifs sont libres des commissions normalement versées aux agents de voyage pour faire des réservations. Tous les autres frais ou coûts

engagés par l'établissement d'hébergement relativement à ces réservations ne sont pas visés par les conditions de la présente Demande d'offre à commandes.

3.3 Devises

- a) Les établissements canadiens doivent soumissionner en dollar canadien.
- b) Les établissements américains doivent soumissionner en dollar américain.
- c) Si votre établissement est situé dans un pays autre que les États-Unis, indiquez dans la section des tarifs dans l'Annexe A, la devise (devise locale ou dollars américains) dans laquelle vous soumissionnez.

3.4 Entrepreneurs liés par contrats à frais remboursables et autres voyageurs

Certains offrants acceptent de faire bénéficier de leurs tarifs gouvernementaux les entrepreneurs, consultants et conseillers liés par contrats à frais remboursables qui travaillent à contrat pour le compte d'un Utilisateur identifié et qui voyagent en service commandé dans l'exécution de ce contrat. Il est recommandé aux Utilisateurs identifiés de fournir aux entrepreneurs, consultants et conseillers liés par contrats à frais remboursables une lettre précisant la durée de leur contrat ou spécifiant le fait qu'ils voyagent pour le compte du gouvernement et leur destination. À moins qu'une telle preuve d'identité ne soit fournie, ces voyageurs pourraient ne pas avoir droit aux tarifs gouvernementaux inscrits au Répertoire. Les établissements qui ont décidé de faire bénéficier de leurs tarifs gouvernementaux les entrepreneurs, consultants et conseillers liés par contrats à frais remboursables verront cette information publiée dans le Répertoire.

3.5 Taxes et frais de service

- a) Pour les établissements canadiens, les tarifs comprennent toutes les taxes, sauf la TVP, la TPS et la TVH. La taxe municipale sur les chambres d'hôtels est aussi exclue du tarif même si souvent celle-ci est amalgamée avec la TVP. Les taxes sur l'occupation et les frais de promotion de destination, qui s'applique dans plusieurs régions touristiques, sont aussi exclus des tarifs. Les fonctionnaires fédéraux sont tenus d'acquitter la TVP et la TPS ou la TVH sur les repas et l'hébergement directement aux fournisseurs de ces services. Ils ne doivent pas mentionner de numéro d'exemption de la taxe de vente provinciale pour ces achats.
- b) Pour les établissements américains, les tarifs incluent toutes les taxes, excepté la taxe de vente d'état et la taxe sur l'occupation, s'il y a lieu.
- c) Pour les établissements situés dans des pays autres que le Canada et les États-Unis, les taxes et les frais de service peuvent ou non être inclus dans les tarifs indiqués.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

ANNEXE E

EXEMPLE DE RAPPORT TRIMESTRIEL

Ci-bas, vous trouverez un exemple de rapport trimestriel qui doit être envoyé à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et ce en conformité avec les modalités et conditions de la Demande d'offre à commandes, partie 6A, section 2, item 2.2

Nuitées et revenus provenant du Gouvernement du Canada (GC) en 2013

Informations sur l'établissement

Nuités du GC 2014

Revenus du GC 2014

Code de fournisseur	Nom de l'établissement	Ville	Province	T 1	T 2	T 3	T 4	Total	T 1	T 2	T 3	T 4	Total
HD													

Trimestre 1 (T1): janvier, février et mars

Trimestre 2 (T2): avril, mai et juin

Trimestre 3 (T3): juillet, août et septembre

Trimestre 4 (T4): octobre, novembre et décembre

Solicitation No. - N° de l'invitation E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60LP-130003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

lp011E60LP-130003

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE F

NOM(S) DE DIRECTEUR(S) OU PROPRIÉTAIRE(S)

Tel que mentionné à la partie 5, section 1, item 1.1, veuillez fournir l'information demandée ci-bas avec votre offre :

Code de fournisseur:HD				
Nom de l'établissement:				
Raison sociale de l'entreprise à qui appartient l'établissement:				
Nom(s) de directeur(s) ou propriétaire(s)				
1				
2				
3				
4				
5				
5				
7				
3				
9				

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Limite maximale de tarif

E60LP-130003

Pays et villes

lp011E60LP-130003

ANNEXE G

LIMITES MAXIMALES DE TARIFS À L'ÉTRANGER

Veuillez trouver ci-dessous les limites maximales de tarifs à l'étranger qui seront utilisées lors de l'évaluation, tel que stipulé à la Partie 4, item 1.2. Les limites ci-dessous sont en dollars canadiens et comprennent les taxes et les frais de service.

Pays et villes	Limite maximale de tarif
Afghanistan	
Kabul Autres villes	102 51
Afrique du sud	
Bloemfontein Cape Town Durban Johannesburg Pretoria Sun City Autres villes	136 315 163 208 167 211 165
Albanie	
Tirana Autres villes	190 92
Algérie	
Alger Autres villes	263 174
Allemagne	
Berlin Boeblingen Bonames Bonn Cologne Dresden Duesseldorf Echterdingen Eschborn Esslingen Frankfort am Main Garmisch - Partenkirchen Hamburg Hannover Herongen Hoechst	244 227 260 184 253 220 227 227 260 227 260 133 225 185 227 260

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier E60LP-130003 lp011E60LP-130003 Kalkar 227 Koenigswinter 184 Kornwestheim 227 Leipzia 200 Ludwigsburg 227 Mainz 227 Moenchen - Gladbach 227 Munich 253 Nellingen 227 Oberammergau 133 Offenbach 260 Roedelheim 260 Sindelfingen 227 Stuttgart 227 Tuebingen 227 Twisteden 227 Wiesbaden 225 Autres villes 212 **Andorres** Toutes les villes 209 **Angola** Toutes les villes 380 Antiqua et Barbuda 205 Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 15 avril Toutes les villes (dates et limites variables) 16 avril au 14 décembre 174 Toutes les villes (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre 205 **Antilles Britanniques** Anguilla Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 30avril 140 Toutes les villes (dates et limites variables) 1er mai au 30 novembre 121 Toutes les villes (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre 140 Îles Cayamans Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 30 avril 227 Toutes les villes (dates et limites variables) 1er mai au 30 novembre 179 Toutes les villes (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre 227

192

138

192

Îles Vièrges, Britanniques

Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 14 avril

Toutes les villes (dates et limites variables) 15 avril au 14 décembre

Toutes les villes (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre

 $Solicitation \ No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ Amd. \ No. - N^{\circ} \ de \ la \ modif. \\ Buyer \ ID - Id \ de \ l'acheteur$

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

lp011

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

Antilles Hollandaises

Toutes les villes

Aruba	
Aruba Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 3 avril	257
Toutes les villes (dates et limites variables) 4 avril au 18 décembre	198
Toutes les villes (dates et limites variables) 19 décembre au 31 décembre	257
Bonaire	
Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 14 avril	155
Toutes les villes (dates et limites variables) 15 avril au 14 décembre	118
Toutes les villes (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre	155
Curacao	194
Saba Saint Martin (Partia Hallandaiaa)	186 180
Saint Martin (Partie Hollandaise) Autres villes	100
Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 14 avril	155
Toutes les villes (dates et limites variables) 15 avril au 14 décembre	118
Toutes les villes (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre	155
Archipel de Chagos	
Toutes les villes	55
Argentine	
Aigentific	
Bariloche	218
Buenos Aires	221
Mendoza	182
Autres villes	175
Arabie Saoudite	
Région de Dhahran	220
Jeddah (dates et limites variables) 1er janvier au 20 août	243
Jeddah (dates et limites variables) 21 août au 30 novembre	365
Jeddah (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre	243
Medina (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mai	100
Medina (dates et limites variables) 15 juin au 30 septembre	169
Medina (dates et limites variables) 1er octobre au 31 décembre	100
Riyadh Taif (datas at limites veriables) for inviter ou 21 mai	359
Taif (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mai Taif (dates et limites variables) 1er juin au 30 septembre	111 133
Tail (dates et limites variables) Ter juin au 30 septembre Tail (dates et limites variables) 1er octobre au 31 décembre	111
Autres villes (dates et limites variables) 1er janvier au 20 août	243
Autres villes (dates et limites variables) 21 août au 30 novembre	365
Autres villes (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre	243
Arménie	

148

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Australie	
Adelaide Brisbane Broome Canberra Darwin (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mars Darwin (dates et limites variables) 1er avril au 30 septembre Darwin (dates et limites variables) 1er octobre au 31 décembre Fremantle Hobart Melbourne Perth Richmond Sydney Autres villes	258 232 328 235 145 237 145 263 247 268 309 211 225 188
Autriche	
Graz Linz Salzburg Vienne Autres villes	240 213 247 220 253
Azerbaijan	
Baku Ganja Autres villes	259 122 98
Bahamas, Les	
Île Andros Île Eleuthera Île Grand Bahama Nassau (dates et limites variables) 1er janvier au 16 juin Nassau (dates et limites variables) 17 juin au 16 novembre Nassau (dates et limites variables) 17 novembre au 31 décembre Autres villes	149 146 176 300 268 300 149
Bahreïn	
Toutes les villes	272
Bangladesh	
Dhaka Sylhet Autres villes	200 105 73

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

Barbades Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 15 avril 287 Toutes les villes (dates et limites variables) 16 avril au 14 décembre 178 Toutes les villes (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre 287 **Belarus** Toutes les villes 289 **Belgique** Antwerp 223 Brugge 151 Bruxelles 204 Diegem 204 Kleine Brogel 134 Liege 165 Shape/Chievres 130 Zaventem 204 Autres villes 95 Bélize Belmopan 137 San Pedro 146 Autres villes 127 Bénin Cotonou 157 Autres villes 80 **Bermudes** Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mars 292 Toutes les villes (dates et limites variables) 1er avril au 30 novembre 373 Toutes les villes (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre 292 **Bhutan** Toutes les villes 280 **Bolivie** Cochabamba 85 La Paz 107 102 Santa Cruz Autres villes 64 **Bosnie - Herzegovine** Toutes les villes 115

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

E60LP-130003 lp011E60LP-130003 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Botswana	
Francistown Gaborone Kasane Selebi Phikwe Autres villes	150 138 173 130 148
Brésil	
Belem Belo Horizonte Brasilia Fortaleza Foz do Iguacu Goiania Manaus Natal Porto Alegre Porto Velho Recife, Pernambuco Rio de Janeiro Salvador da Bahia Sao Paulo Autres villes	214 194 230 210 156 194 155 199 222 180 199 314 188 282 177
Brunei	
Bandar Seri Begawan Autres villes	193 75
Bulgarie	
Bourgas Plovdiv Ruse Sofia Varna Autres villes	72 167 75 173 97 82
Burkina-Faso	
Ouagadougou Autres villes	164 82
Burundi	
Toutes les villes	120

 $Solicitation \ No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ Amd. \ No. - N^{\circ} \ de \ la \ modif. \\ Buyer \ ID - Id \ de \ l'acheteur$

E60LP-130003/A

Hong Kong

Jinan

Lhasa

Lijiang

Nanjing

Nanning

Qingdao

Ningbo

Sanya

Kunming

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier $E60LP-130003 \\ lp011E60LP-130003$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

358

121

127

131

144

131

143

157

184

67

lp011

Cambodge	
Phnom Penh Siem Riep (dates et limites variables) 1er janvier au 15 avril Siem Riep (dates et limites variables) 16 avril au 14 décembre Siem Riep (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre Sihanoukville Autres villes	142 170 155 170 88 55
Cameroun	
Douala Limbe Yaounde Autres villes	168 159 167 102
Cap-Vert	
Île Boa Vista Île Fogo Île Praia Île Sal Île Sao Tiago Île Sao Vicente Autres villes	146 98 151 156 60 126 73
Chili	
Toutes les villes	170
Chine	
Beijing Changchun Chengdu Chongqing Dalian Fuzhou Guangzhou Guilin Haikou Hangzhou Harbin	258 167 153 99 166 161 220 168 187 152 187
	Phnom Penh Siem Riep (dates et limites variables) 1er janvier au 15 avril Siem Riep (dates et limites variables) 16 avril au 14 décembre Siem Riep (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre Sihanoukville Autres villes Cameroun Douala Limbe Yaounde Autres villes Cap-Vert Île Boa Vista Île Fogo Île Praia Île Sal Île Sal Île Sao Tiago Île Sao Vicente Autres villes Chill Toutes les villes Chine Beijing Changchun Chengdu Chongqing Dalian Fuzhou Guangzhou Guilin Haikou Hangzhou

Solicitation No N° de l'invitation $E60LP-130003/A$ Client Ref. No N° de réf. du client $E60LP-130003$	Amd. No N° de la modif. File No N° du dossier Ip011E60LP-130003	Buyer ID - Id de l'acheteur $lp011$ CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
Shanghai Shantou Shenyang Shenzhen Suzhou Tianjin Urumqi Xiamen Xian Zhuhai Autres villes		237 141 193 264 157 141 146 159 140 159
Chypre		
Akrotiri Limassol Nicosia Paphos (dates et limites variables) Paphos (dates et limites variables) Paphos (dates et limites variables) Autres villes	1er avril au 31 octobre	190 190 256 156 285 9 156 182
Colombie		
Barranquilla Bogota Buenaventura Cali Cartagena Medellin Santa Marta Autres villes		139 277 135 164 304 166 164
Comores		
Moroni Autres villes		263 89
Congo		
Toutes les villes		259
Congo, République démocratiqu	ie du	
Bukavu Goma Kinshasa Lubumbashi Mbuji Mayi, Kasai Autres villes		153 120 279 150 80 100

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

E60LP-130003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.0	raa

Corée, République démocratique de

Toutes les villes	190	
-------------------	-----	--

Costa Rica

Toutes les villes	4 4 4
TOTTES IES VIIIES	141

Côte d'Ivoire

Abidjan	224
Yamoussoukro	91
Autres villes	80

Croatie

Cavtat (dates et limites variables) 1er janvier au 12 mai	235
Cavtat (dates et limites variables) 13 mai au 15 octobre	325
Cavtat (dates et limites variables) 16 octobre au 31 décembre	235
Dubrovnik (dates et limites variables) 1er janvier au 12 mai	235
Dubrovnik (dates et limites variables) 13 mai au 15 octobre	325
Dubrovnik (dates et limites variables) 16 octobre au 31 décembre	235
Split (dates et limites variables) 1er janvier au 30 avril	167
Split (dates et limites variables) 1er mai au 15 octobre	182
Split (dates et limites variables) 16 octobre au 31 décembre	167
Autres villes	182

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

E60LP-130003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

lp011E60LP-130003

Cuba	
Guantanamo Bay Havana Holguin Matanzas Santiago Trinidad Autres villes	50 100 95 95 100 92 80
Danemark	
Aalborg Copenhagen Lyngby Odense Autres villes	237 269 269 246 249
Djibouti	
Djibouti Autres villes	226 85
Dominique	
Toutes les villes	126
Égypte	
Alexandria Aswan Le Caire Luxor Sharm el Sheikh Autres villes	160 135 175 150 140 130
El Salvador	
San Salvador Autres villes	128 52
Émirats Arabes Unis	
Dubaï (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mai Dubaï (dates et limites variables) 1er juin au 31 août Dubaï (dates et limites variables) 1er septembre au 31 décembre Autres villes	362 278 362 340

Amd. No. - N° de la modif. Solicitation No. - N° de l'invitation

E60LP-130003/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

E60LP-130003 lp011E60LP-130003 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Équateur	
Guayaquil Îles Galapagos Quito Autres villes	164 443 161 108
Érythrée	
Asmara Autres villes	154 55
Espagne	
Almeria Barcelone Bilbao Fuengirola Îles Baléares La Coruna Las Palmas de Gran Canaria Madrid Malaga Marbella Oviedo San Sebastian Santa Cruz de Tenerife Santander Santiago de Compostela Seville Valencia Vigo Zaragoza Autres villes	192 278 183 180 224 172 218 267 171 171 140 161 148 196 196 190 156 164 234 174
Estonie	
Tallin Autres villes	129 127
Éthiopie	
Addis Ababa Autres villes	315 50
Fidji	
Korolevu Nadi Sigatoka Autres villes	80 216 164 132

Amd. No. - N° de la modif. Solicitation No. - N° de l'invitation Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

94

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

Finlande 240 Helsinki Autres villes 187 **France** Bordeaux 243 Cannes (dates et limites variables) 1er janvier au 1er avril 383 Cannes (dates et limites variables) 1er mai au 30 septembre 545 Cannes (dates et limites variables) 1er octobre au 31 décembre 383 Deauville 386 Lyon 251 Marseille 283 Montpellier 233 Nice 256 379 Paris Strasbourg 283 Toulouse 269 Autres villes 189 Gabon Libreville 335 Autres villes 184 Gambie Banjul 138 Autres villes 35 Georgie 91 Borjomi Gudauri (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mars 162 Gudauri (dates et limites variables) 1er avril au 30 novembre 104 Gudauri (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre 162 Région d'Adjara 170 Tbilisi 200 Autres villes 72 Ghana Accra 232 Takoradi 140 Autres villes 90 Gibraltar

Toutes les villes

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

E60LP-130003/A

lp011E60LP-130003

Grande-Bretagne	
Belfast Birmingham Bristol Cardiff, Wales Caversham Cheltenham Crawley Édinbourg Gatwick Glasgow Harrogate High Wycombe Horley Liverpool Londre Loudwater Manchester Menwith Hill Oxford Reading Autres villes	239 199 237 206 223 183 313 231 209 199 144 186 209 173 313 173 206 144 180 223 157
Grèce	
Athens Autres villes	200 185
Groenland	
Illulissat Kangerlussuaq Nuuk Autres villes	268 231 302 210
Grenade	
Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 15 avril Toutes les villes (dates et limites variables) 16 avril au 20 décembre Toutes les villes (dates et limites variables) 21 décembre au 31 décembre	202 162 202
Guadeloupe	
Saint Martin (partie française) (dates et limites variables) 1er janvier au 30 avril Saint Martin (partie française) (dates et limites variables) 1er mai au 14 décembre Saint Martin (partie française) (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre Autres villes	175 110 175 77
Guatemala	
Guatemala Autres villes	131 106

	L00L1 -130003/A		ipori	
	Client Ref. No N° de réf. du client	File No N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME	
	E60LP-130003	lp011E60LP-130003		
Gı	uinée			
	onakry itres villes			193 57
Gı	uinée - Bissau			
	ssau itres villes			175 52
Gı	uinée Équatoriale			
To	outes les villes			264
Gı	uinée Française			
To	outes les villes			205
Gı	uyane			
To	outes les villes			155
На	iiti			
Ja Mo Pe Po	ap Haitien cmel ontrouis etionville ort-au-Prince utres villes			150 98 133 155 155 140
Н	onduras			
La Sa Te Te	s Bay Ceiba In Pedro Sula Igucigalpa Ila Itres villes			176 98 176 171 109 78
Н	ongrie			
	idapest itres villes			153 81
Île	de l'Ascension			
To	outes les villes			20
Île	de Pâques			
To	outes les villes			82

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60LP-130003/A

Solicitation No N° de l'invitation $E60LP-130003/A$ Client Ref. No N° de réf. du clien $E60LP-130003$	Amd. No N° de la modif. It File No N° du dossier Ip011E60LP-130003	Buyer ID - Id de l'acheteur $lp011$ CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME	
Île Mayotte			
Toutes les villes		1	30
Îles Cocos (Keeling)			
Toutes les villes		5	8
Îles Cook			
Toutes les villes		2	63
Îles Féroé			
Toutes les villes		2	:68
Îles Malouines			
Toutes les villes		1	18
Îles Marshall			
Kwajalein Atoll Likiep Atoll Majuro Autres villes		7 1	30 6 39 0
Îles Salomon			
Toutes les villes		1	96
Îles Tokelau			
Toutes les villes		2	:0
Îles Turques et Caicos			
Toutes les villes		1	50
Inde			
Agra Bangalore Chennai Goa Hyderabad Kolkata Mumbai New Delhi Pune Trivandrum Autres villes		3 3 1 2 2 3 2 2 2	38 664 600 82 35 97 89 191 73 82

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Indonésie	
Bali Banda Aceh Bandung Batam Denpasar Jakarta Jayapura Surabaya Timika, Irian Jaya Yogyakarta Autres villes	255 80 82 87 255 258 127 104 254 89 90
Iran	
Toutes les villes	97
Iraq	
Baghdad Erbil Autres villes	100 211 73
Irlande	
Cork Dublin Galway Autres villes	191 279 205 184
Islande	
Akureyri Reykjavik Autres villes	157 195 137
Israël	
Eilat En Boqeq Haifa Jérusalem Sedom Tel Aviv Autres villes	365 265 260 360 265 355 295
Italie	
Bari Bologna Bolzano Capri	192 330 167 301

 $\label{eq:solicitation No. - N° de l'invitation} Solicitation No. - N° de la modif. \\ Buyer ID - Id de l'acheteur$

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

lp011

Catania	210
Como	377
Ferrara	199
Florence	330
Gaeta (dates et limites variables) 1er janvier au 14 mai	127
Gaeta (dates et limites variables) 15 mai au 15 septembre	165
	127
Gaeta (dates et limites variables) 16 septembre au 31 décembre	
Genoa	273
La Spezia	171
Milan	340
Modena	206
Naples	208
Palermo	207
Pise	164
Pordenone-Aviano	101
Ravenna	172
Reggio Emilia	201
Rimini	214
Rome	433
Siena	314
Taormina	210
Treviso	219
Trieste	260
Turin	286
Venise	438
Verona	219
Vicenza	87
Autres villes	233
Jamaïque	
Toutes les villes	177
Japon	
Akashi	168
Akita	124
Amagasaki	168
Aomori	113
Asahikawa	120
Ashiya	180
Awashima	337
Beppu	206
Chitose	116
Fukui	99
Fukuoka	194
Fukuyama	99
Gifu	196
Hamamatsu	174
Hiroshima	153
Itazuke	194
Izumisano	219
Kagoshima	181
nagosiima	101

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

E60LP-130003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

lo. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

lp011

Kanazawa	116
Kitakyushu	193
Kochi	146
Komaki	146
Kumamoto	223
Kurashiki	255
Kure	133
Kushiro	94
Kyoto	229
Matsue	99
Matsuyama	142
Miyazaki	298
Morioka	131
Nagasaki	255
Nagoya	211
Nara	126
Narita	212
	92
Niigata Niebin omi in	
Nishinomiya	180
Obihiro	144
Oita	133
Okayama	171
Okinawa (Préfecture) (dates et limites variables) 1er janvier au 30 avril	189
Okinawa (Préfecture) (dates et limites variables) 1er mai au 14 septembre	307
Okinawa (Préfecture) (dates et limites variables) 15 septembre au 31 décembre	189
Osaka-Kobe	168
Otsu	148
Oyama	101
Sapporo (dates et limites variables) 1er janvier au 14 mars	220
Sapporo (dates et limites variables) 15 mars au 30 avril	187
Sapporo (dates et limites variables) 1er mai au 31 octobre	220
Sapporo (dates et limites variables) 1er novembre au 30 novembre	187
Sapporo (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre	220
Sasebo	90
Sendai	191
Shiga	148
Takamatsu	126
Takayama	170
Tokushima	121
Tokyo	216
Tottori	115
Toyama	156
Toyonaka	152
Tsu	158
Wakayama	158
Yamato	157
Yokohama	146
Yokota	123
Yufuin	184
Autres villes	172
/ Idd OO YMOO	112

 $Solicitation \ No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ Amd. \ No. - N^{\circ} \ de \ la \ modif. \\ Buyer \ ID - Id \ de \ l'acheteur$

E60LP-130003/A

lp011

Jordanie	
Amman Mer Morte/Vallée de Jordanie (dates et limites variables) 1er janvier au 14 mars Mer Morte/Vallée de Jordanie (dates et limites variables) 15 mars au 15 juin Mer Morte/Vallée de Jordanie (dates et limites variables) 16 juin au 31 décembre Petra Autres villes	249 199 215 199 176 146
Kazakhstan	
Aktau Almaty Astana Autres villes	213 224 225 138
Kenya	
Lamu (dates et limites variables) 1er janvier au 15 janvier Lamu (dates et limites variables) 16 janvier au 30 juin Lamu (dates et limites variables) 1er juillet au 31 décembre Malindi (dates et limites variables) 1er janvier au 15 janvier Malindi (dates et limites variables) 16 janvier au 30 juin Malindi (dates et limites variables) 1er juillet au 31 décembre Mara (région) (dates et limites variables) 1er janvier au 15 janvier Mara (région) (dates et limites variables) 16 janvier au 30 juin Mara (région) (dates et limites variables) 1er juillet au 31 décembre Mombasa Mont Kenya (région) (dates et limites variables) 1er janvier au 15 janvier Mont Kenya (région) (dates et limites variables) 1er janvier au 30 juin Mont Kenya (région) (dates et limites variables) 1er juillet au 31 décembre Nairobi Nanyuki Watamu Autres villes	300 221 300 300 237 300 300 250 300 165 300 220 300 290 38 219 115
Kiribati	
Île Christmas Autres villes	76 102
Kosovo	
Pristina Autres villes	112 56
Koweït	
Toutes les villes	353

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. E60LP-130003/A CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

Kyrgyzstan	
Bishkek Région d'Issyk-Kul Autres villes	224 130 75
Laos	
Luang Prabang Vientiane Autres villes	184 120 110
Latvie	
Toutes les villes	129
Lesotho	
Maseru Autres villes	149 108
Liban	
Toutes les villes	135
Libéria	
Monrovia Autres villes	200 70
Libye	
Benghazi Misurata Sirte Tripoli Autres villes	117 117 117 343 81
Liechtenstein	
Toutes les villes	258
Lithuanie	
Palanga (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mai Palanga (dates et limites variables) 1er juin au 30 septembre Palanga (dates et limites variables) 1er octobre au 31 décembre Vilnius Autres villes	160 200 160 180 130
Luxembourg	
Toutes les villes	308

Solicitation No N° de l'invitation $E60LP-130003/A$ Client Ref. No N° de réf. du client	Amd. No N° de la modif. File No N° du dossier	Buyer ID - Id de l'acheteur lp011 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
E60LP-130003	lp011E60LP-130003	
Macau		
Toutes les villes		321
Macédoine		
Toutes les villes		161
Madagascar		
Antananarivo Nosy Be Autres villes		158 145 113
Malawi		
Blantyre Lilongwe Salima Autres villes		146 150 117 91
Malaisie		
Kota Kinabalu, Sabah Kuala Lumpur Kuantan Langkawi Melaka Penang Autres villes		133 176 112 194 94 123 139
Maldives		
Toutes les villes		321
Mali		
Bamako Autres villes		123 78
Malta		
Toutes les villes		155
Maroc		
Agadir Casablanca Fes Marrakech		168 221 248 230

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Solicitation No. - N° de l'invitation

	n No N° de l'invitation 130003/A	Amd. No N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur $1p011$	
Client Ref	. No N° de réf. du client	File No N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME	
E60LP-13	30003	lp011E60LP-130003		
Rabat Tanger Taroudant Autres ville	s			171 190 178 151
Martinique	•			
Toutes les		oles) 1er janvier au 15 avril oles) 16 avril au 14 décembre oles) 15 décembre au 31 déce	embre	257 211 257
Mauritanie				
Kaedi Nouadhibo Nouakchot Autres ville	t			48 80 136 40
Maurice				
Toutes les	villes			123
Mexique				
Acapulco Cabo San I Campeche Cancun Chihuahua Ciudad Jua Ciudad Vici Colima Cozumel Cuernavac Culiacan Ensenada Guadalajar Hermosillo Huatulco Ixtapa Zihu La Paz Manzanillo Matamoros Mazatlan Merida Mexicali Mexico Monterrey Morelia Nogales Nuevo Lare	arez toria a a atanejo			170 273 70 192 106 73 96 72 151 138 79 141 161 115 132 99 130 87 87 130 99 160 244 165 108 132 76

Playa del Carmen, Quintana Roo (dates et limites variables) 1er janvier au 1er mai Playa del Carmen, Quintana Roo (dates et limites variables) 1er juin au 14 décembre Playa del Carmen, Quintana Roo (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre Puebla Puerto Penasco Puerto Vallarta Queretaro San Carlos San Miguel de Allende Tapachula Tijuana Valle del Bravo Veracruz Zacatecas Autres villes	120 101 120 123 134 162 113 111 120 94 124 242 120 134 102
Micronésie	
Kosrae Pohnpei Yap Autres villes	125 111 136 120
Moldavie	
Toutes les villes	161
Monaco	
Toutes les villes	481
Mongolie	
Ulaanbaatar Autres villes	185 131
Montenegro	
Toutes les villes	228
Montserrat	
Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 30 avril Toutes les villes (dates et limites variables) 1er mai au 30 novembre Toutes les villes (dates et limites variables) 1er décembre au 31 décembre	105 70 105
Mozambique	
Maputo Autres villes	179 160

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier $E60LP-130003 \\ lp011E60LP-130003$

Myanmar		
Naypyitaw Rangoon Autres villes		150 234 220
Namibie		
Etosha Swakopmund Walvis Bay Windhoek Autres villes		120 159 121 138 98
Nauru		
Toutes les villes		148
Népal		
Kathmandu Pokhara Autres villes		129 98 62
Nicaragua		
Île Corn Managua San Juan del Sur Autres villes		116 168 242 98
Niger		
Niamey Autres villes		122 99
Nigéria		
Abuja Bauchi Calaba Enugu Ibadan Jos Kaduna Kano Lagos Sokoto Warri Yenagoa Autres villes	r	376 187 171 165 113 154 165 231 265 105 180 164 116

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Niue	
Toutes les villes	90
Norvège	
Stavanger Autres villes	214 212
Nouvelle-Calédonie	
Toutes les villes	192
Nouvelle-Zélande	
Auckland Christchurch Queenstown Rotarua Wellington Autres villes	200 197 171 168 205 147
Oman	
Muscat Autres villes (dates et limites variables) 1er janvier au 14 juillet Autres villes (dates et limites variables) 15 juillet au 31 août Autres villes (dates et limites variables) 1er sepembre au 31 décembre	233 167 207 167
Ouganda	
Entebbe Fort Portal Gulu Jinja Kampala Autre villes	179 88 74 190 227 64
Ouzbékistan	
Tashkent Autres villes	180 80
Pakistan	
Faisalabad Islamabad Karachi Lahore Peshawar Autres villes	133 70 231 249 156 154

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Palau, République de	
Toutes les villes	184
Panama	
Colon David, Chiriqui Panama Autres villes	158 114 158 84
Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Port Moresby Autres villes	447 271
Paraguay	
Asuncion Ciudad del Este Pegro Juan Autres villes	153 121 74 57
Pays-Bas	
Amsterdam Coeverden Eindhoven Haie, La Lisse Maastricht Noordwijk Papendrecht Rotterdam Schiphol Utrecht Ypenburg Autres villes	274 185 247 233 204 279 226 226 226 240 194 233 218
Pérou	
Cuzco Lima Paracas Autres villes	213 250 196 127
Philippines	
Cebu Davao Manille Autres villes	109 81 152 103

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur $E60LP-130003/A \\ lp011$

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

E60LP-130003 Ip011E60LP-130003

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Pologne	
Gdansk Katowice Krakow Poznan Varsovie Wroclaw Zakopane Autres villes	207 207 186 216 188 160 137 143
Polonésie Française	
Toutes les villes	266
Portugal	
Cascais Estoril Île Faial (dates et limites variables) 1er janvier au mars 31 Île Faial (dates et limites variables) 1er avril au 31 octobre Île Faial (dates et limites variables) 1er novembre au 31 décembre Îles Madères Île San Muguel (dates et limites variables) 1er janvier au mars 31 Île San Muguel (dates et limites variables) 1er avril au 31 octobre Île San Muguel (dates et limites variables) 1er novembre au 31 décembre Lisbon Oeiras Oporto Ponta Delgada (dates et limites variables) 1er janvier au mars 31 Ponta Delgada (dates et limites variables) 1er avril au 31 octobre Ponta Delgada (dates et limites variables) 1er novembre au 31 décembre Autre villes	125 125 115 124 115 130 166 212 166 125 158 166 212 166 116
Qatar	
Toutes les villes	227
République Centre-Africaine	
Toutes les villes	162
République Dominicaine	
La Romana Puerto Plata Santo Domingo Sosua Autres villes	186 106 145 106 129

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011 File No. - N° du dossier Client Ref. No. - N° de réf. du client CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME E60LP-130003 lp011E60LP-130003 République Tchèque Brno 185 Prague 280 Autres villes 136 Réunion Toutes les villes 145 Roumanie **Bucharest** 165 Constanta 97

Autres villes	109
Russie	
Moscou Saint-Pétersbourg Vladivostok Yuzhno-Sakhalinsk Autres villes	453 352 221 250 157
Rwanda	
Akagera Kigali Ruhengeri Autres villes	167 203 132 112
Saint-Kitts et Névis	
Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 15 avril Toutes les villes (dates et limites variables) 16 avril au 14 décembre	244 212

Toutes les villes (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre

Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mars

Saint-Siege, Le

Saint-Siege, Le

Saint-Vincent et la Grenade

244

433

152

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011 Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Sainte-Lucie	
Toutes les villes (dates et limites variables) 1er janvier au 31 mai Toutes les villes (dates et limites variables) 1er juin au 19 décembre Toutes les villes (dates et limites variables) 20 décembre au 31 décembre	233 204 233
Samoa	
Toutes les villes	186
San Marino	
Toutes les villes	137
Sao Tome et Principe	
Principe (toutes les villes) Sao Tome (toutes les villes)	258 154
Sénégal	
Dakar Mbour Autres villes	192 112 91
Serbie	
Belgrade Autres villes	248 98
Seychelles	
Toutes les villes	320
Sierra Leone	
Freetown Autres villes	140 60
Singapour	
Toutes les villes	326
Slovaquie	
Bratislava Zilina Autres villes	249 134 153
Slovénie	
Portoroz Autres villes	207 193

E60LP-130003/A Client Ref. No N° de réf. du client E60LP-130003	File No N° du dossier lp011E60LP-130003	lp011 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME	
Somalie			_
Mogadishu Autres villes		170 112	
Soudan			
Khartoum Autres villes		305 294	
Soudan (sud)			
Toutes les villes		182	
Sri Lanka			
Ahungalla Bentota Chilaw Colombo Galle Kandy Trincomalee Autres villes		110 104 98 220 145 177 155 107	
Suède			
Toutes les villes		300	
Suisse			
Basel Bern Davos Genève Klosters Lugano Montreux Zurich Autres villes		258 286 285 338 290 261 247 288 242	
Suriname			
Toutes les villes		120	
Swaziland			
Mbabane Autres villes		150 62	
• :			

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Solicitation No. - N° de l'invitation

Syrie

Toutes les villes

236

E60LP-130003/A		1p011
Client Ref. No N° de réf. du client	File No N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
E60LP-130003	lp011E60LP-130003	
Taïwan		
Kaohsiung		121
Taichung		108
Taipei Autres villes		184 114
Tajikistan		
Dushanbe		242
Khorog		176
Autres villes		100
Tanzanie		
Dar es Salaam		205
Zanzibar		185
Autres villes		160
Tchad		
Ndjamena		277
Autres villes		31
Thaïlande		
Bangkok		146
Chiang Mai		127
Hua Hin Île Samui		155 161
Khao Lak		207
Krabi		207
Pattaya City		116
Phuket Autres villes		207 76
Timor-Leste		
Dili		136
Autres villes		60
Togo		
Lama Kara		49
Lome		183
Autres villes		33
Tonga		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

177

Solicitation No. - N° de l'invitation

Toutes les villes

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

lp011

E60LP-130003/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003

lp011E60LP-130003

Trinité et Tobago	
Port of Spain Tobago (dates et limites variables) 1er janvier au 15 avril Tobago (dates et limites variables) 16 avril au 20 décembre Tobago (dates et limites variables) 21 décembre au 31 décembre Autres villes	236 262 213 262 236
Tunisie	
Carthage Gammarth Lamarsa Tunis Autres villes	101 101 101 101 74
Turkmenistan	
Ashgabat Autres villes	189 100
Turquie	
Adana-Incirlik Ankara Antalya Aydin Bursa Elmadag Istanbul Izmir-Cigli Manzarali Nevsehir Yamanlar Autres villes	165 211 189 160 158 211 299 194 211 140 194 120
Tuvalu	
Toutes les villes	112
Ukraine	
Kharkiv Kiev Autres villes	152 243 140
Uruguay	
Colonia Punta del Este (dates et limites variables) 1er janvier au 15 mars Punta del Este (dates et limites variables) 16 mars au 14 décembre Punta del Este (dates et limites variables) 15 décembre au 31 décembre Autres villes	186 264 220 264 160

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur E60LP-130003/A lp011

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60LP-130003 lp011E60LP-130003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Vanuatu Île Tanna 260 Port Vila 245 Santos 156 Autres villes 20 Vénézuéla Barquisimeto 234 Caracas 301 Maracaibo 248 Porlamar 248 Puerto La Cruz 184 Purto Ordaz 243 Punto Fijo 224 Valencia 232 Autres villes 159 Vietnam Dalat 154 Danang 95 Hanoi 180 Ho Chi Minh-Ville 220 Autres villes 122 Wallis et Futuna 73 Toutes les villes Yémen Aden 164 Sanaa 360 Autres villes 108 Zambie 236 Livingstone Lusaka 190 Autres villes 95 **Zimbabwe** 122 Bulawayo Chutes Victoria 273 Harare 192 Autres villes 97